MANUEL D'UTILISATION

Interface de consultation

" RésoBank en 14 leçons ! "

Consulter et gérer vos rapprochements bancaires en ligne

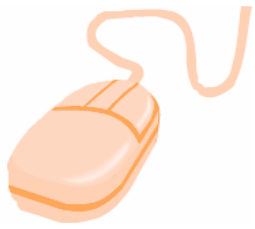

RESOPHARMA

http://www.resopharma.fr

SOMMAIRE :

- AVANT PROPOS : page 3
  - Comment accéder à l'interface ? page 3
  - Pré-requis techniques page 6
- 14 LEÇONS POUR TOUT SAVOIR : page 7
  - **Chapitre I – Prise en main de l'interface** page 7
    - Leçon 01 : Principes généraux et fonction de tri page 7
    - Leçon 02 : La fonction de recherche affinée page 9
  - **Chapitre II – Les Rapprochements Automatiques** page 13
    - Leçon 03 : Lire un rapprochement automatique page 13
    - Leçon 04 : Pointer les rapprochements avec la fonction « VU » page 16
  - **Chapitre III – Liste des non Rapprochés** page 18
    - Leçon 05 : Effectuer un rapprochement manuel page 18
    - Leçon 06 : Solder un RSP non rapproché automatiquement page 23
    - Leçon 07 : Pointer un virement non rapproché automatiquement page 27
  - **Chapitre IV – Les Lots en attente de RSP** page 30
    - Leçon 08 : Consulter ou solder un lot en attente de RSP page 30
  - **Chapitre V – Les Rapprochements Vus** page 33
    - Leçon 09 : Consulter ou Annuler un rapprochement « VU » page 33
  - **Chapitre VI – Les Rapprochements Manuels** page 35
    - Leçon 10 : Annuler ou Pointer un rapprochement manuel page 35
  - **Chapitre VII – Les lots sans RSP Soldés** page 37
    - Leçon 11 : Consulter ou Annuler un solde de lot sans RSP page 37
  - **Chapitre VIII – Table des Affectations Manuelles** page 39
    - Leçon 12 : Présentation de la table des affectations manuelles page 39
    - Leçon 13 : Suppression d'une affectation manuelle page 40
  - **Chapitre IX – Les Relevés Bancaires** page 42
    - Leçon 14 : Consulter votre ou vos relevés bancaires page 42
- RESOBANK AU QUOTIDIEN : page 43
  - Résopharma vous conseille page 43
- ANNEXES : page 46
  - Annexe 1 – LES RELEVES PAPIERS page 47
  - Annexe 2 - LEXIQUE RESOBANK page 51

Comment accéder à l'interface ?

A partir du site Internet de RESOPHARMA : www.resopharma.fr, la rubrique **« Espace Abonné »** vous permet d'accéder au service de consultation des flux nommé « RESOFLUX » et à l'interface « RESOBANK » *(pour les abonnés qui y ont souscrit)*.

- Il suffit simplement de cliquer sur le bouton **« CLIQUEZ ICI »** **[cercle en rouge ci-dessous]** dans la rubrique **« Espace Abonné »**.

Jeudi 6 Décembre 2007
Accueil
Contacts
Abonnement
Plan site
Accueil
Services Résopharma
Organismes Conventionnés
Infos utiles
Documents techniques
Forum
Résopharma au Quotidien
Aujourd'hui Aucune info
Consulter
Résopharma
"Organisme Concentrateur Technique au service des professionnels de santé".
Depuis 1991, Résopharma s'est attaché à faciliter et optimiser les échanges électroniques instaurés entre les professionnels de santé et les différents organismes d'assurance maladie obligatoires et complémentaires.
Pour cela Résopharma a construit une véritable structure de communication capable de s'adapter aux évolutions de l'ensemble des échanges électroniques avec les partenaires.
La Télétransmission des FSE
Résopharma permet de distribuer en une seule communication et en un seul fichier, l'ensemble des factures de remboursement à plus de 3000 organismes de protection sociale conventionnés à ce jour. d'infos
Le service « Résobank »
Ce service de Rapprochement Bancaire est destiné à faciliter les rapprochements entre les avis de règlement électroniques et les virements reçus en banque... d'infos
Un dispositif Privé et Sécurisé
Résopharma offre la garantie d'une télétransmission sécurisée grâce à son dispositif technique privatif et ses outils de traçabilité. d'infos
L'ADSL Résopharma
Résopharma propose à ses seuls abonnés ses forfaits e-services extranet IP/ADSL. d'infos
L'Assistance technique
A disposition de ses abonnés, l'assistance technique de Résopharma se décline en plusieurs services. d'infos
Le service « TransRIB »
Résopharma propose à ses abonnés la mise à disposition de leurs informations de domiciliations auprès des Organismes d'Assurance Maladie. d'infos
Espace Abonné
Accès au service
Consultez vos flux
Suivi des télétrans
Remise à disposition
Suivi des lots
Résobank
Règlements en attente...
CLIQUEZ ICI
Codes d'accès oubliés ?
1er accès au service ?
Demandez l'activation de vos codes d'accès
Espace Partenaires
Accès à l'Annuaire D
Réservé aux Organismes d'Assurances Maladie
CLIQUEZ ICI

AVERTISSEMENT

Pour les abonnés **utilisant un Fournisseur d'accès Internet autre que RESOPHARMA** (tel que Wanadoo, Free, AOL, etc....) **il est impératif** avant votre 1 ère connexion au service de **demander l'activation de vos codes d'accès**.
Il suffit pour cela, de cliquer sur « **1er accès au service** » **[cadre bleu ci-dessus]** puis de compléter les informations demandées.

Espace Abonné
L'accès à l'espace abonné est Gratuit pour tous les abonnés Résopharma.
Ce service sécurisé par un identifiant et mot de passe permet aussi bien la "Consultation de vos flux", que la gestion du service "Résobank"
Pour les abonnés utilisant un fournisseur d'accès Internet autre que Résopharma (tel que wanadoo, AOL...) une activation des codes d'accès doit être effectuée au préalable avant une 1ère connexion au service.
Demandez l'activation de vos codes d'accès en remplissant le formulaire ci-dessous. !
Afin de vous identifier veuillez saisir :
* Votre Identifiant CPAM * :
* Votre Nom ou Raison sociale * :
* Votre Fournisseur d'accès Internet * :
* Votre type de connexion * :
-Choisir dans la liste-
Envoyer
Effacer
* Champs obligatoires
Dès réception de votre demande, vos codes d'accès à l'espace Abonné de "Consultation des flux" sera validée par nos services.
Une fiche de confirmation avec vos codes d'accès vous sera retournée dès activation.
Pour des raisons de confidentialité, vos codes seront envoyés uniquement par courrier confidentiel à l'adresse postale indiquée lors de votre inscription aux services Résopharma.

■ **Inscription en Ligne : 1ère connexion au service via un autre fournisseur d'accès Internet.**
Cette inscription permet de **sécuriser votre accès** au service.
Vous devez renseigner :

1. Votre numéro de professionnel de santé
2. Votre nom ou raison sociale
3. Votre fournisseur d'accès (Exemple : Wanadoo)
4. Votre Type connexion (Exemple : ADSL)

■ **Après la validation de votre Inscription**

Vous devrez patienter **au moins 48h,** le temps que la validation de vos codes d'accès soit effectuée par nos services.
Une fiche de confirmation comprenant vos codes d'accès (Nom d'utilisateur et mot de passe) vous sera retournée par courrier confidentiel.

En cas de perte de vos codes d'accès, il vous suffira :
- Soit de remplir une demande électronique, en cliquant sur **« codes d'accès oubliés »**.
- Soit de contacter notre service hotline au **0820 20 12 29**

Accès à RESOFLUX

- Une fenêtre d'accès sécurisé s'ouvre, vous demandant d'indiquer vos codes d'accès.
- Il suffit d'indiquer le **« Nom d'utilisateur »** (N° de Professionnel de Santé à 9 chiffres) et **le « Mot passe »** (en majuscule) **indiqués sur votre fiche « Assistance Télétransmission »** (fiche que vous avez reçu au moment de votre inscription à Résopharma).

- Puis cliquez sur « **OK** » ou « **Valider** » selon votre type de connexion.

❖ Via un autre Fournisseur d'accès Internet *(Orange, Free, etc.)* :

❖ Via la connexion Internet RESOPHARMA :

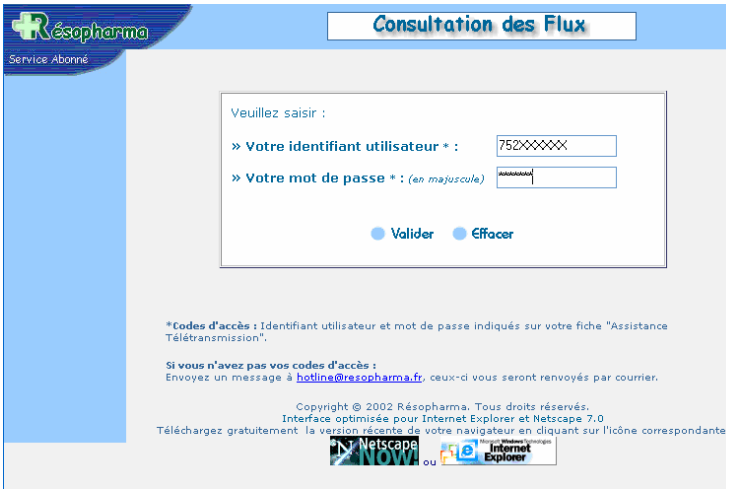
Résopharma
Service Abonné
Consultation des Flux
Veuillez saisir :
» Votre identifiant utilisateur * :
752XXXXXX
» Votre mot de passe * : (en majuscule)
Valider
Effacer
*Codes d'accès : Identifiant utilisateur et mot de passe indiqués sur votre fiche "Assistance Télétransmission".
Si vous n'avez pas vos codes d'accès :
Envoyez un message à hotline@resopharma.fr, ceux-ci vous seront renvoyés par courrier.
Copyright © 2002 Résopharma. Tous droits réservés.
Interface optimisée pour Internet Explorer et Netscape 7.0
Téléchargez gratuitement la version récente de votre navigateur en cliquant sur l'icône correspondante
Netscape NOW!
ou
Internet Explorer

L'interface s'ouvre alors sur la page d'accueil de consultation des flux nommé **« RESOFLUX »** permettant par exemple :

- ✓ *La visualisation de toutes vos télétransmissions (3 mois d'archivage).*
- ✓ *La visualisation des Avis de règlements (3 mois d'archivage).*
- ✓ *La visualisation des rejets (RESOPHARMA ou Organismes).*
- ✓ *La possibilité de remettre à disposition vos accusés ou retours de télétransmissions.*
- ✓ *La consultation et l'impression de vos factures d'abonnement.*
- ✓ *La visualisation des mouvements financiers et défraiements CNAM…*
- ✓ *ET l'accès au service de rapprochement bancaire : **RESOBANK**.*

- Pour accéder à l'interface **« RESOBANK »,** il vous suffit de cliquer sur l'icône **« ALLER A RESOBANK »** **[Cerclé en rouge]** ci-dessous.

- Une fenêtre s'ouvre sur le détail des retours par lot

- Il suffit ensuite de sélectionner en haut à droite dans la rubrique **« Accès direct »** la liste souhaitée (exemple : Liste des rapprochements automatiques).

- L'interface de rapprochements bancaires **« RESOBANK »** s'ouvre dans une nouvelle fenêtre.

Pré-requis techniques

Résolution de l'écran

Pour une meilleure visualisation des pages nous recommandons l'utilisation d'une résolution d'écran **1024 par 768** ou plus.

- D'un clic droit, accédez aux **« Propriétés d'Affichage »**
- Allez dans **« Paramètres »**
- Réglez la résolution de l'écran sur **1024 par 768 pixels**

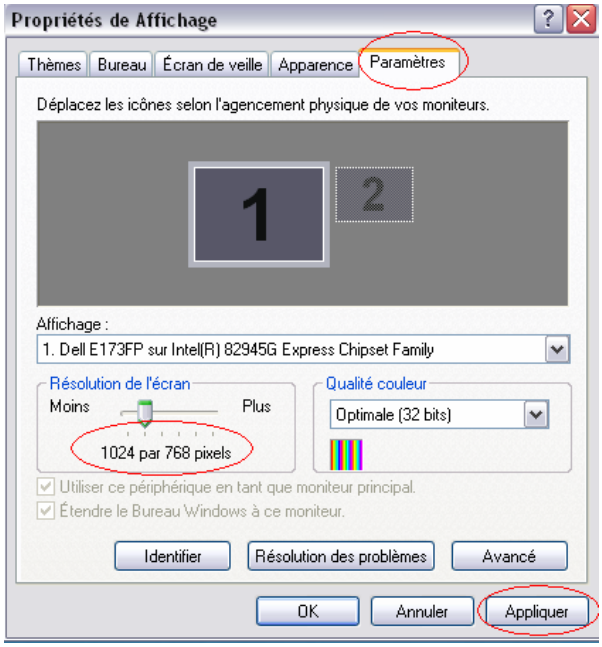

Autorisation des PopuPs

- La consultation de vos flux demande que vous autorisiez les fenêtres « popups ».
- Pour Internet Explorer, dans **« Options »** sélectionnez **« Contenu »** cerclé en rouge ci-dessous
- Cliquez dans la case **« Bloquer les fenêtres popups »** puis sur **« Exceptions »**
- Ensuite il vous suffit d'indiquer l'adresse du site de Résopharma comme ci-dessous
- Puis cliquez sur **« Autoriser »** et « Fermer »

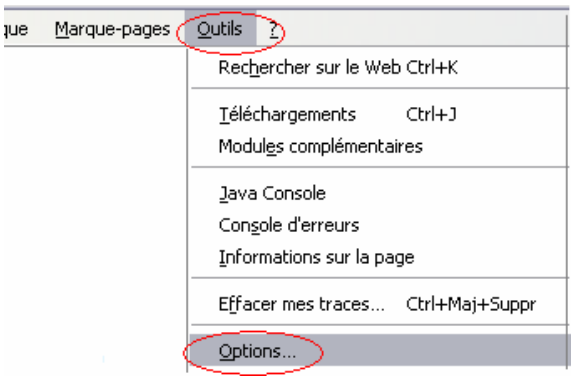

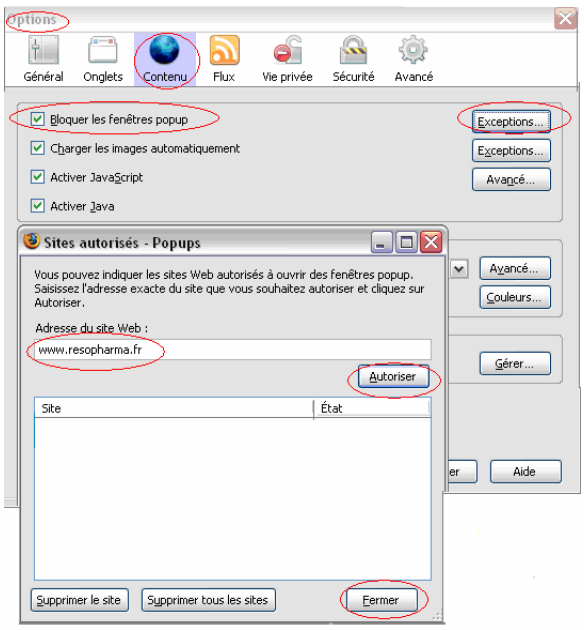

Plug In Java

- Installez le **Plug in JAVA** s'il vous est proposé.

Leçon 01 : Principes généraux et fonction de tri

Principes généraux de l'interface.

Dans chaque tableau (liste) vous retrouverez un ensemble de fonctions similaires.

1 – En haut de chaque page vous retrouvez :

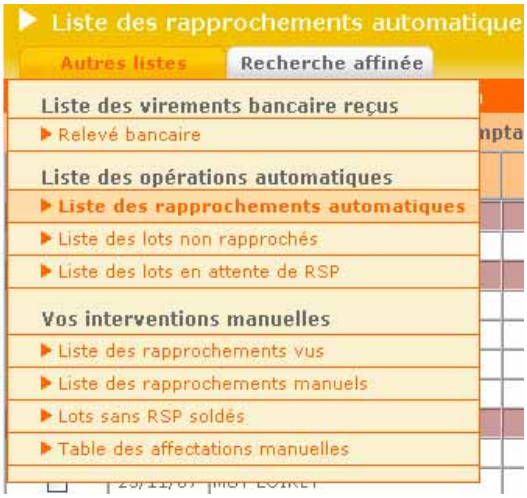

le Bouton de navigation **« Autres Listes »**.

Cette fonction vous permet dans chaque liste, d'accéder aux autres listes de résultats de l'interface.

- Il suffit de sélectionner la liste désirée et de cliquer.
- La liste en cours de visualisation est surlignée en **« orange plus soutenu ».**

- Le Bouton **« Recherche affinée »**
(chapitre I – Leçon 02 : la fonction recherche affinée).

Cette fonction vous permet d'effectuer à partir de n'importe quelle liste, une recherche multicritères dans l'ensemble des listes de résultats.

N'hésitez pas à utiliser cette fonction pour simplifier votre travail de rapprochement.

Le Bouton **« Votre Compte »**.

Cette rubrique concerne vos informations personnelles, comme par exemple les références de vos différents comptes bancaires enregistrés.

Vous pouvez également vérifier la date de réception du premier et du dernier virement reçu par Résopharma de votre banque.

Vous avez également la possibilité de supprimer ou d'activer l'édition des relevés papier Résobank *(liste des rapprochements automatiques, des RSP de plus de 30 jours sans correspondances, etc.)* que vous recevez à la fin des retours papiers à chaque transmission.
Il suffit de cliquer sur **« Modifier »** puis de valider pour changer d'option.

RAPPROCHEMENT BANCAIRE EN LIGNE
Liste des rapprochements automatiqu
Autres listes
Recherche affinée
Votre Compte | Contact | Deconnexion
Avis de règlements par jour compt

Le Bouton **« Contact »**.

Cette rubrique vous permet d'accéder à un formulaire, destiné à vos questions, remarques...

Le Bouton **« Déconnexion »**.

Ce lien permet de fermer l'application Résobank.

RAPPROCHEMENT BANCAIRE EN LIGNE
Liste des rapprochements automatiqu
Autres listes
Recherche affinée
Votre Compte | Contact | Deconnexion
Avis de règlements par jour compt

2 – Tableau central

Vous aurez toujours les informations sur les retours informatiques **(RSP) à gauche** et les informations sur les virements bancaires **(VRT) à droite**.

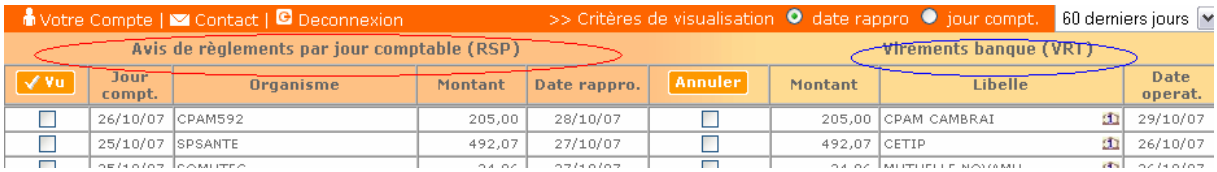

3- En bas de chaque page vous retrouvez :

- **[1]** Les totaux des colonnes montants et dans certaines listes le taux de rapprochement.
- **[2]** La légende des différents codes couleurs utilisés.
- **[3]** La numérotation et l'accès aux pages suivantes de la liste

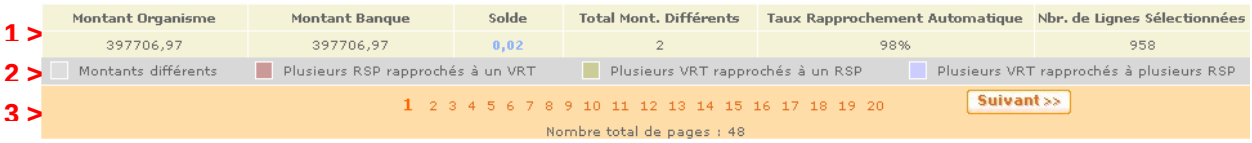
1 >
2 >
3 >
Montant Organisme
Montant Banque
Solde
Total Mont. Différents
Taux Rapprochement Automatique
Nbr. de Lignes Sélectionnées
397706,97 397706,97 0,02 2 98% 958
Montants différents
Plusieurs RSP rapprochés à un VRT
Plusieurs VRT rapprochés à un RSP
Plusieurs VRT rapprochés à plusieurs RSP
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20
Suivant >>
Nombre total de pages : 48

4 – Historique des données

Les différentes listes sont purgées automatiquement au bout de 60 jours.
Pour la liste des non rapprochés, l'historique d'affichage est de 90 jours.

La fonction de tri

Afin de faciliter vos recherches dans les listes de travail de RESOBANK, vous avez la possibilité d'effectuer un tri des colonnes par ordre croissant ou décroissant.

Ce tri sera chronologique pour les dates de transmission, d'opération, pour les N° de lignes, pour les montants des virements (VRT) et des retours informatiques (RSP).
Et il sera par ordre alphabétique pour l'organisme et le libellé du compte payeur.

Il vous suffit pour cela de **« Cliquer »** une fois sur le titre de la colonne pour obtenir un tri par ordre croissant et 2 fois pour un tri par ordre décroissant. [Cerclé en rouge ci-dessous]

Cette fonction s'applique dans toutes les listes sauf dans la **« Liste des lots en attente de RSP »**.

Leçon 02 : La fonction de « Recherche affinée »

Cette fonction proposée dans toutes les listes à partir du bouton **« Recherche affinée » [en rouge],** vous permet d'effectuer une recherche avancée multicritères.

Une recherche peut s'effectuer par rapport :

- A un montant, **[1]**.
- A des informations concernant les Avis de règlement (RSP), **[2]**.
- A des informations concernant des virements (VRT), **[3]**.

Vous pouvez utiliser un ou plusieurs critères de recherches.

Comment effectuer une recherche affinée ?

Exemple d'une recherche de rapprochement pour l'organisme « MGEN » :

- Précisez dans la fenêtre de sélection, le libellé **« MGEN »** au niveau des cases **« libellé Organisme du RSP »** et **« Libellé Virement »** **[1]**.
- Puis Cliquez sur **« Valider »** **[2]**.

Recherche affinée
Montant : € +/-
Date jour comptable du RSP : du au
Numéro de lot :
Libellé Organisme du RSP : MGEN
Code Organisme :
plusieurs possibles (séparés par des points virgule)
1
Date de transmission du lot : du au
Date d'opération bancaire : du au
Libellé Virement : MGEN
Numéro de compte payeur :
plusieurs possibles (séparés par des points virgule)
Date de rapprochement : du au
>> Annuler
>> Valider
2
Fermer

Une nouvelle fenêtre s'ouvre au milieu de la page annonçant les listes où les informations recherchées sont consultables.

Ici, l'organisme recherché dans les RSP et les VRT, est présent dans la **« Liste des rapprochements automatiques »** **[A]** et la **« Liste des non rapprochés »** **[B]**.

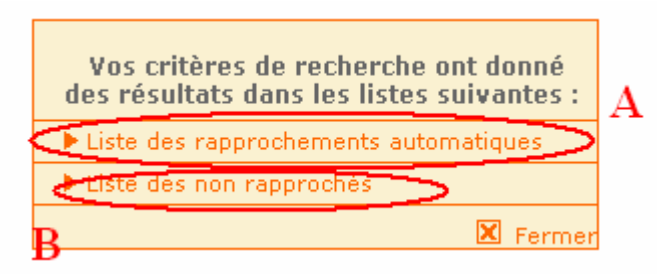
Vos critères de recherche ont donné des résultats dans les listes suivantes :
A
Liste des rapprochements automatiques
Liste des non rapprochés
B
Fermer

- En cliquant sur **[A]** **« liste des rapprochements automatiques »**, vous obtenez, la liste complète des lots pour l'organisme sélectionné (MGEN dans l'exemple), qui ont fait l'objet d'un rapprochement automatique dans les 60 jours.

- En cliquant sur **[B]** **« liste des non rapprochés »**, vous obtenez la liste complète pour l'organisme sélectionné (MGEN dans l'exemple) des RSP et VRT non rapprochés dans les 90 jours.

Choisissons par exemple de sélectionner le résultat **[A]** **« Liste des rapprochements automatiques »**.

>>> Résultat ci-dessous.

Liste des rapprochements automatiques.

Autres listes | Nouvelle recherche | Annuler recherche | Vos résultats

Votre Compte | Contact | Deconnexion >> Critères de visualisation date rappro jour compt. 60 derniers jours

	Avis de règlements par jour comptable (RSP)					Virements banque (VRT)		
Vu	Jour compt.	Organisme	Montant	Date rappro.	Annuler	Montant	Libelle	Date operat.
☐	17/09/07	MGEN14 (3)	456,61	21/09/07	☐	456,61	MGEN	20/09/07
☐	14/09/07	MGEN14 (2)	65,28	20/09/07	☐	65,28	MGEN	19/09/07
☐	13/09/07	MGEN14	35,09	19/09/07	☐	35,09	MGEN	18/09/07
☐	12/09/07	MGEN14	354,13	18/09/07	☐	354,13	MGEN	17/09/07
☐	11/09/07	MGEN14	125,42	15/09/07	☐	125,42	MGEN	14/09/07
☐	10/09/07	MGEN14 (3)	225,70	14/09/07	☐	225,70	MGEN	13/09/07
☐	07/09/07	MGEN14 (2)	154,32	13/09/07	☐	154,32	MGEN	12/09/07
☐	06/09/07	MGEN14 (2)	208,76	12/09/07	☐	208,76	MGEN	11/09/07
☐	05/09/07	MGEN61 MFP	27,28	11/09/07	☐	27,28	MGEN	10/09/07
☐	05/09/07	MGEN14 (2)	220,35	11/09/07	☐	220,35	MGEN	10/09/07
☐	04/09/07	MGEN14	360,78	08/09/07	☐	360,78	MGEN	07/09/07
☐	03/09/07	MGEN61 MFP	5,09	07/09/07	☐	5,09	MGEN	06/09/07
☐	03/09/07	MGEN50 (MFP)	20,51	07/09/07	☐	20,51	MGEN	06/09/07
☐	03/09/07	MGEN14 (2)	252,79	07/09/07	☐	252,79	MGEN	06/09/07
☐	31/08/07	MGEN14 (2)	198,65	06/09/07	☐	198,65	MGEN	05/09/07
☐	29/08/07	MGEN45	12,64	05/09/07	☐	12,64	MGEN	03/09/07
☐	29/08/07	MGEN14 (2)	559,81	05/09/07	☐	559,81	MGEN	03/09/07
☐	30/08/07	MGEN14	101,16	05/09/07	☐	101,16	MGEN	04/09/07
☐	28/08/07	MGEN14	188,95	01/09/07	☐	188,95	MGEN	31/08/07
☐	27/08/07	MGEN14	345,75	31/08/07	☐	345,75	MGEN	30/08/07

Comment accéder à l'autre liste de résultat [B] ?

Pour accéder directement à l'autre liste de résultat **sans avoir à relancer une nouvelle recherche**.

- Cliquez sur le bouton **« Vos résultats »**. **[cerclé en rouge]**

Cette fonction vous indique de nouveau les listes où vos critères de recherche ont donné des résultats.

Vous y retrouvez :

- la **« liste des rapprochements automatiques »** **[A]**, (sélectionné en fond orange foncé) correspondant à la liste que vous consultez.
- Et la **« Liste des non rapprochés »** **[B],** autre résultat accessible par simple clic.

Si vous cliquez sur **[B],** vous accédez alors à la **« liste des non rapprochés »** où vous obtenez la liste complète pour l'organisme sélectionné (MGEN dans l'exemple) des RSP et VRT non rapprochés dans les 90 jours.

>>> Résultat ci-dessous

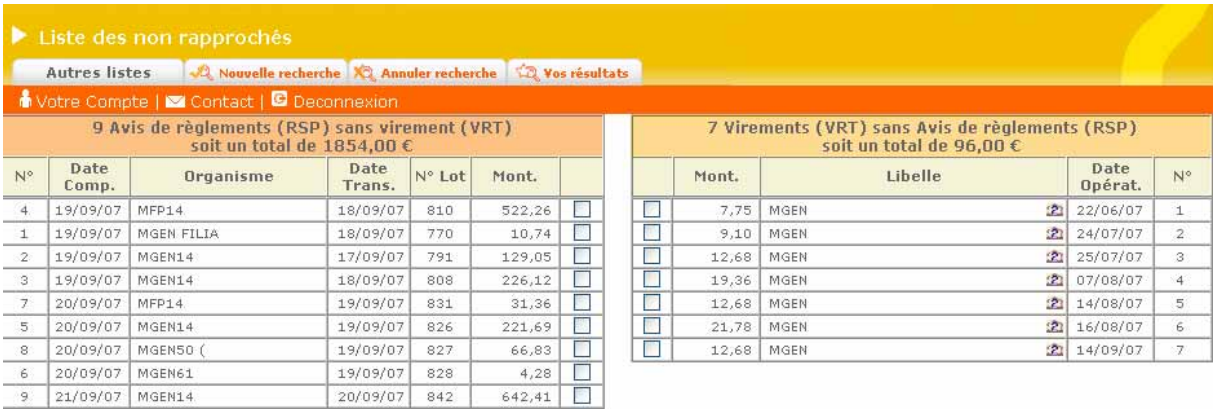
Liste des non rapprochés
Autres listes
Nouvelle recherche
Annuler recherche
Vos résultats
Votre Compte | Contact | Deconnexion
9 Avis de règlements (RSP) sans virement (VRT) soit un total de 1854,00 €
N° Date Comp. Organisme Date Trans. N° Lot Mont.
4 19/09/07 MFP14 18/09/07 810 522,26
1 19/09/07 MGEN FILIA 18/09/07 770 10,74
2 19/09/07 MGEN14 17/09/07 791 129,05
3 19/09/07 MGEN14 18/09/07 808 226,12
7 20/09/07 MFP14 19/09/07 831 31,36
5 20/09/07 MGEN14 19/09/07 826 221,69
8 20/09/07 MGEN50 (19/09/07 827 66,83
6 20/09/07 MGEN61 19/09/07 828 4,28
9 21/09/07 MGEN14 20/09/07 842 642,41
7 Virements (VRT) sans Avis de règlements (RSP) soit un total de 96,00 €
Mont. Libelle Date Opérat. N°
7,75 MGEN 22/06/07 1
9,10 MGEN 24/07/07 2
12,68 MGEN 25/07/07 3
19,36 MGEN 07/08/07 4
12,68 MGEN 14/08/07 5
21,78 MGEN 16/08/07 6
12,68 MGEN 14/09/07 7

ASTUCE D'UTILISATION

La fonction « Recherche affinée » peut s'avérer très utile lorsque vous souhaitez établir des rapprochements manuels, car seul l'organisme recherché sera affiché dans la **« Liste des non rapprochés »** et facilitera ainsi la visualisation d'éventuelles correspondances entre les RSP et les VRT ; idem lorsque vous souhaitez vérifier si un lot a fait l'objet ou non d'un rapprochement automatique ou manuel...

Comment modifier les critères de recherche ?

Vous avez la possibilité d'effectuer une nouvelle recherche ou d'affiner davantage votre recherche en allant sur **« Nouvelle recherche »** **[cerclé en rouge]** ci-dessous.

- Modifier les critères en supprimant ceux indiqués ou ajoutez-en de nouveaux **[1]**.
- Puis cliquez sur **« Valider »** **[2]**.

Comment sortir du mode « Recherche » ?

Pour sortir de la recherche affinée et revenir sur la liste complète que vous consultez, il suffit de cliquer sur **« Annuler recherche »** **[cerclé en rouge]** sur l'image ci-dessous.

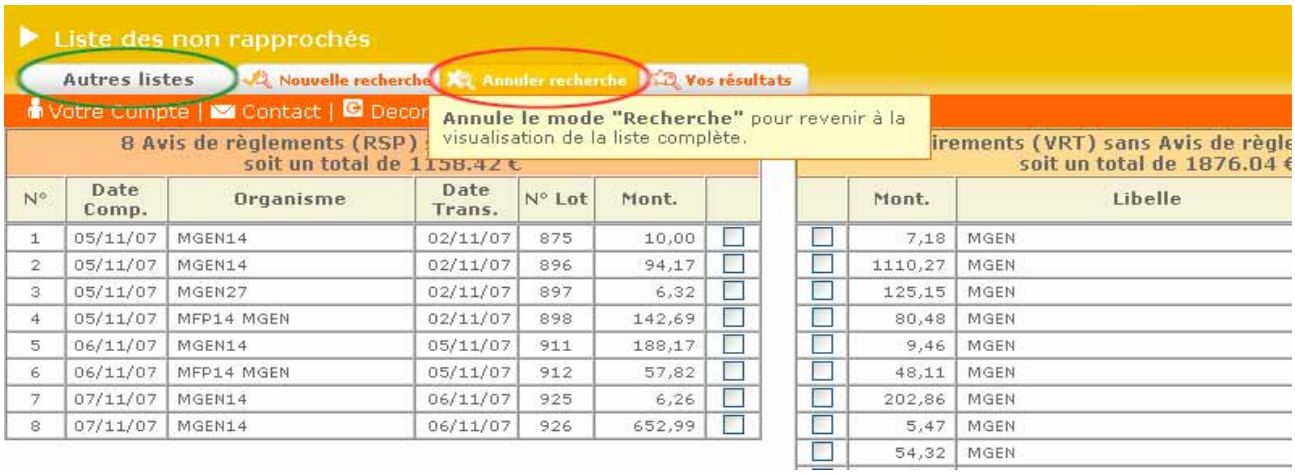
Liste des non rapprochés
Autres listes
Nouvelle recherche
Annuler recherche
Vos résultats
Votre Compte | Contact | Decon
Annule le mode "Recherche" pour revenir à la visualisation de la liste complète.
8 Avis de règlements (RSP)
soit un total de 1158.42 €
irements (VRT) sans Avis de règle
soit un total de 1876.04 €
N° | Date Comp. | Organisme | Date Trans. | N° Lot | Mont.
1 | 05/11/07 | MGEN14 | 02/11/07 | 875 | 10,00
2 | 05/11/07 | MGEN14 | 02/11/07 | 896 | 94,17
3 | 05/11/07 | MGEN27 | 02/11/07 | 897 | 6,32
4 | 05/11/07 | MFP14 MGEN | 02/11/07 | 898 | 142,69
5 | 06/11/07 | MGEN14 | 05/11/07 | 911 | 188,17
6 | 06/11/07 | MFP14 MGEN | 05/11/07 | 912 | 57,82
7 | 07/11/07 | MGEN14 | 06/11/07 | 925 | 6,26
8 | 07/11/07 | MGEN14 | 06/11/07 | 926 | 652,99
Mont. | Libelle
7,18 | MGEN
1110,27 | MGEN
125,15 | MGEN
80,48 | MGEN
9,46 | MGEN
48,11 | MGEN
202,86 | MGEN
5,47 | MGEN
54,32 | MGEN

Dans notre exemple, la liste complète des non rapprochés s'affiche alors avec toutes les lignes non rapprochées.
Ou bien changez de liste avec le menu **« Autres listes »** **[cerclé en vert]** ci-dessus.

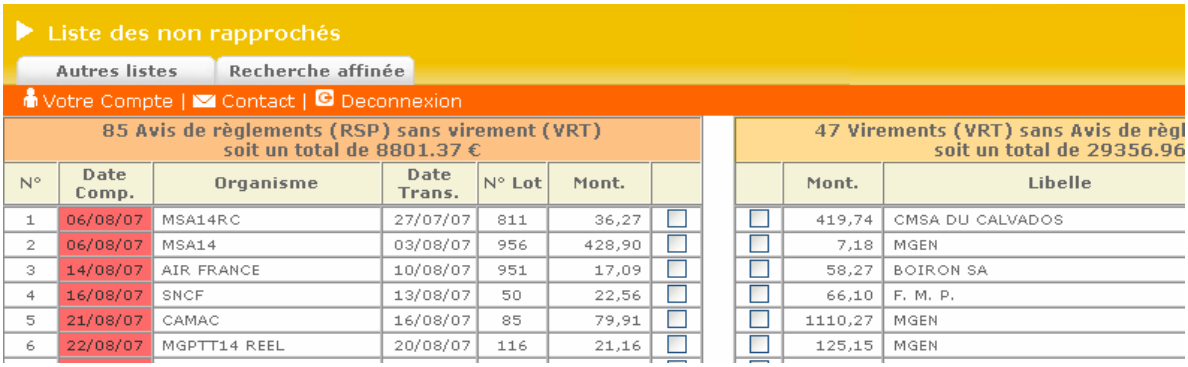
Liste des non rapprochés
Autres listes
Recherche affinée
Votre Compte | Contact | Deconnexion
85 Avis de règlements (RSP) sans virement (VRT)
soit un total de 8801.37 €
47 Virements (VRT) sans Avis de règl
soit un total de 29356.96
N° | Date Comp. | Organisme | Date Trans. | N° Lot | Mont.
1 | 06/08/07 | MSA14RC | 27/07/07 | 811 | 36,27
2 | 06/08/07 | MSA14 | 03/08/07 | 956 | 428,90
3 | 14/08/07 | AIR FRANCE | 10/08/07 | 951 | 17,09
4 | 16/08/07 | SNCF | 13/08/07 | 50 | 22,56
5 | 21/08/07 | CAMAC | 16/08/07 | 85 | 79,91
6 | 22/08/07 | MGPTT14 REEL | 20/08/07 | 116 | 21,16
Mont. | Libelle
419,74 | CMSA DU CALVADOS
7,18 | MGEN
58,27 | BOIRON SA
66,10 | F. M. P.
1110,27 | MGEN
125,15 | MGEN

Leçon 03 : Lire un rapprochement automatique

Présentation des informations de la Liste.

La liste des rapprochements automatiques affiche l'ensemble des retours informatiques (RSP) et des virements bancaires (VRT) qui ont pu être rapprochés automatiquement par l'interface RESOBANK.

Le terme **« rapprochement »** signifie que les retours informatiques (RSP) et les virements bancaires (VRT) ont bien été retrouvés et donc associés (rapprochés).

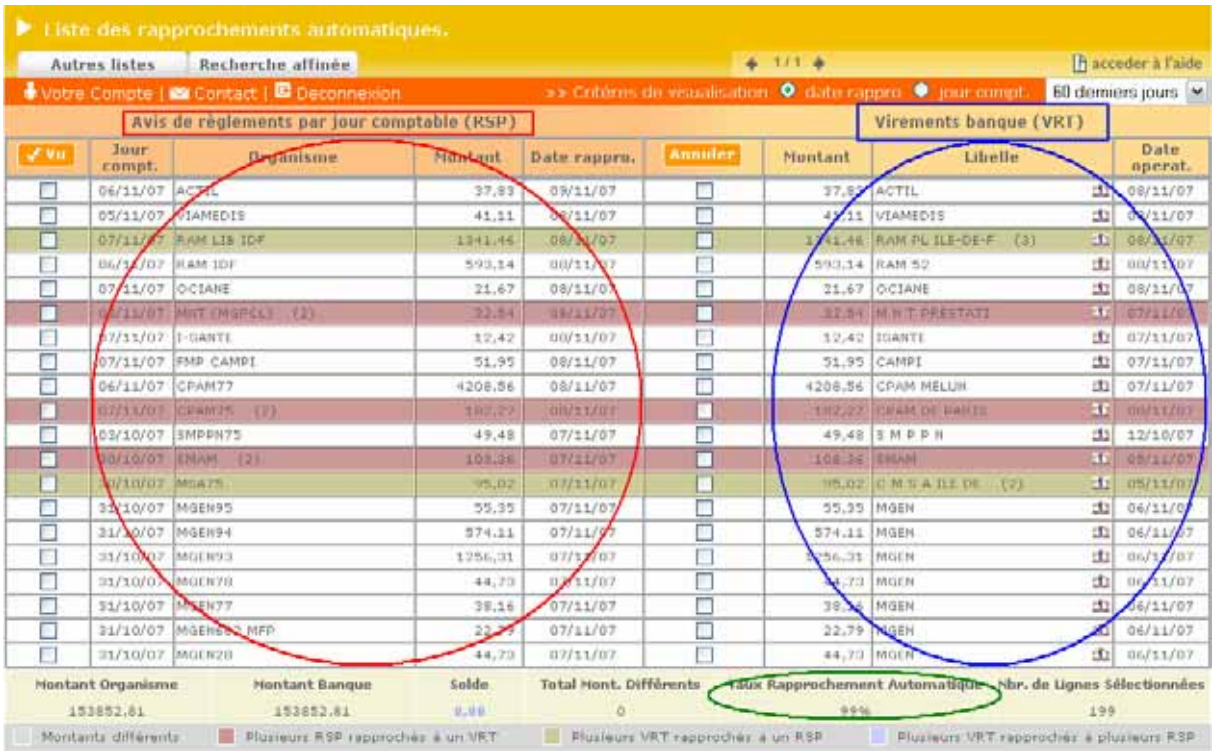

- La partie de gauche cerclée ci-dessus **[en rouge]** correspond aux **« Avis de règlements »** (RSP) que nous avons reçu des organismes, suite aux diverses télétransmissions.

  Jour comptable = date de l'ordre de virement fait par l'organisme.

- La partie de droite cerclée ci-dessus **[en bleu]** correspond aux **« virements bancaires »** (VRT) adressés à nos services par votre banque.

  Date d'opération = date effective du virement bancaire.

Comment lire les informations de rapprochements ?

Des codes couleurs permettent d'identifier rapidement les différents modes de rapprochements

- Les lignes colorées en « gris » correspondent aux rapprochements établis à partir de **montants différents** (montant VRT différent du montant RSP). Résobank ayant une tolérance de 1cts d'euros.

- Les lignes colorées en **« mauve »** correspondent à **plusieurs RSP** (soit plusieurs lots ayant fait l'objet d'un retour informatique) **rapprochés à un seul et même virement bancaire** (VRT).

- Les lignes colorées en **« kaki »** correspondent à **plusieurs virements bancaires** (VRT) **rapprochés à un seul et même retour informatique** (RSP).

- Les lignes colorées en **« bleu »** correspondent aux rapprochements de **plusieurs avis de règlements** (RSP) **rapprochés avec plusieurs virements bancaires** (VRT).

EXEMPLE 1 : PLUSIEURS RSP AVEC UN VRT

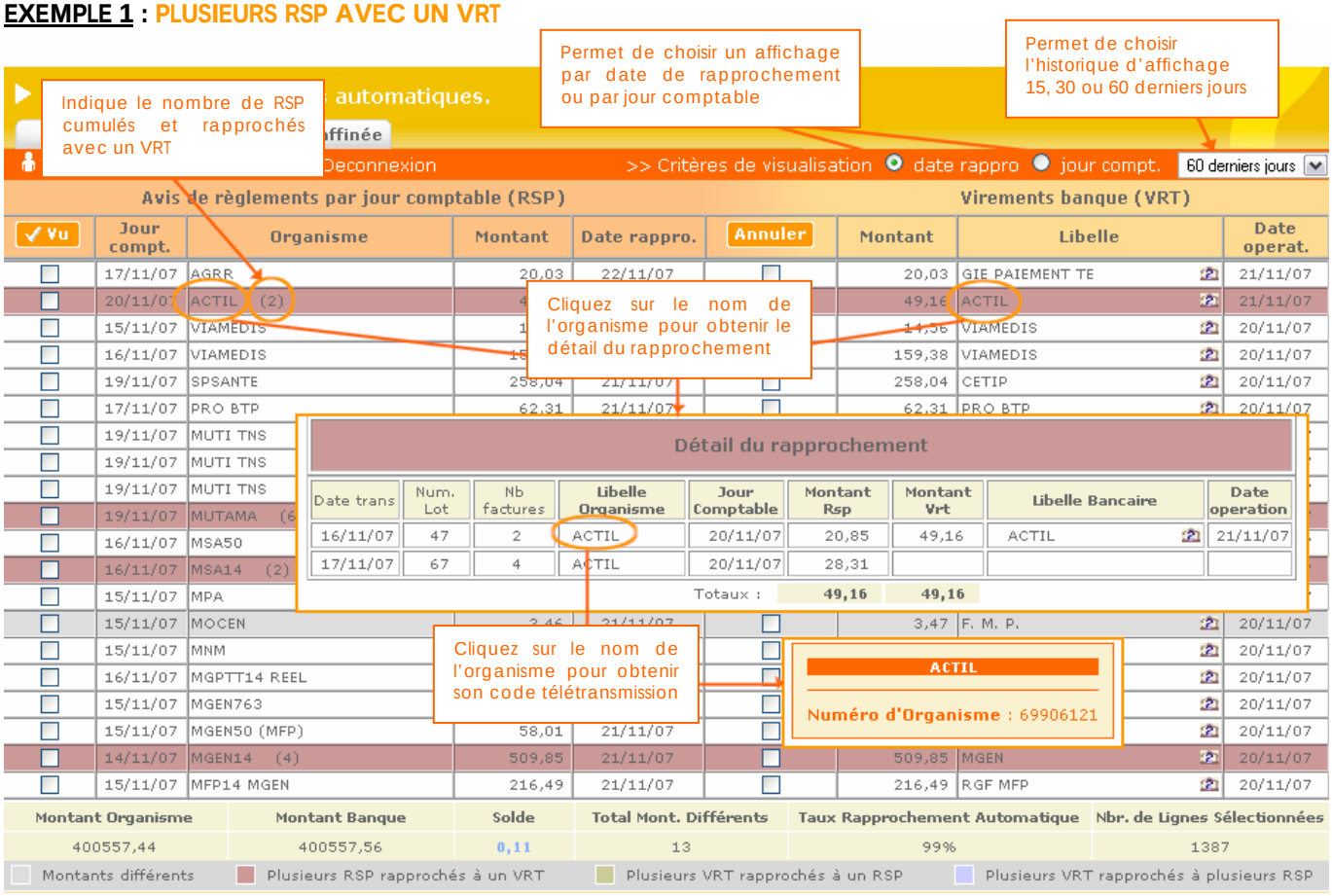
Indique le nombre de RSP cumulés et rapprochés avec un VRT
Permet de choisir un affichage par date de rapprochement ou par jour comptable
Permet de choisir l'historique d'affichage 15, 30 ou 60 derniers jours
Cliquez sur le nom de l'organisme pour obtenir le détail du rapprochement
Cliquez sur le nom de l'organisme pour obtenir son code télétransmission
ACTIL
Numéro d'Organisme : 69906121
Détail du rapprochement
Avis de règlements par jour comptable (RSP)
Virements banque (VRT)
Montants différents
Plusieurs RSP rapprochés à un VRT
Plusieurs VRT rapprochés à un RSP
Plusieurs VRT rapprochés à plusieurs RSP

EXEMPLE 2 : UN RSP AVEC PLUSIEURS VRT

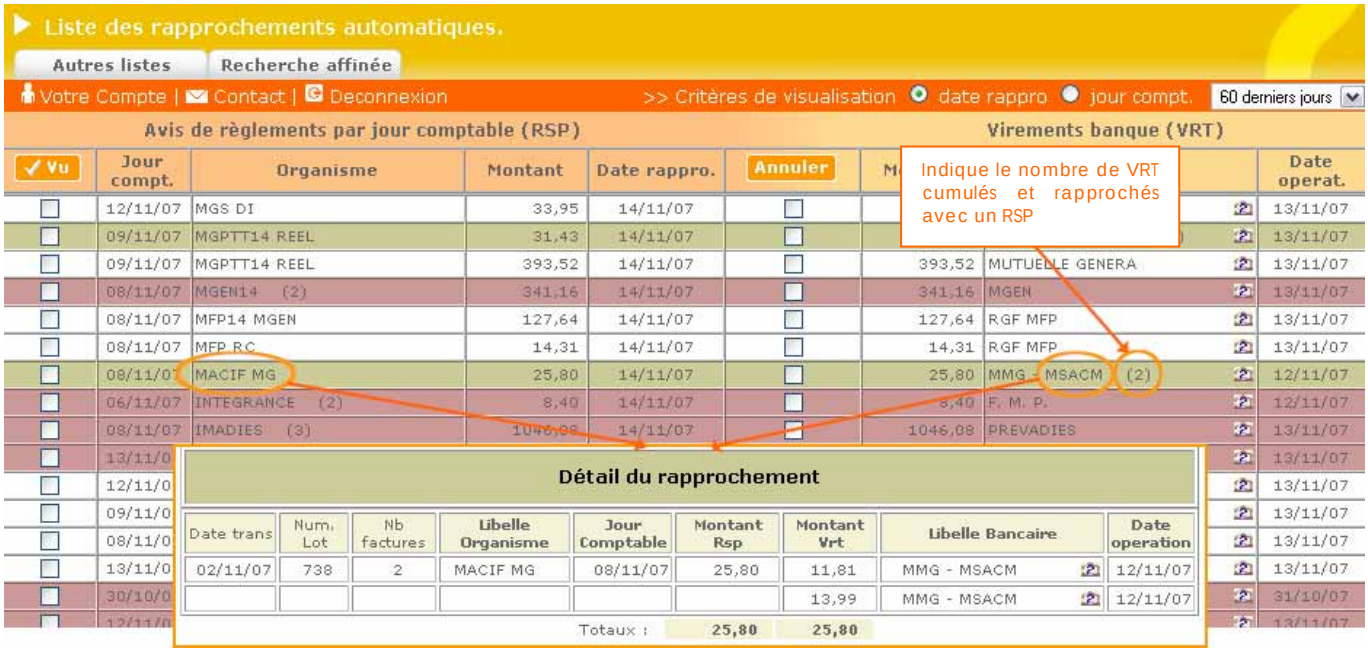
Liste des rapprochements automatiques.
Indique le nombre de VRT cumulés et rapprochés avec un RSP
Détail du rapprochement
Avis de règlements par jour comptable (RSP)
Virements banque (VRT)

EXEMPLE 3 : PLUSIEURS RSP AVEC PLUSIEURS VRT

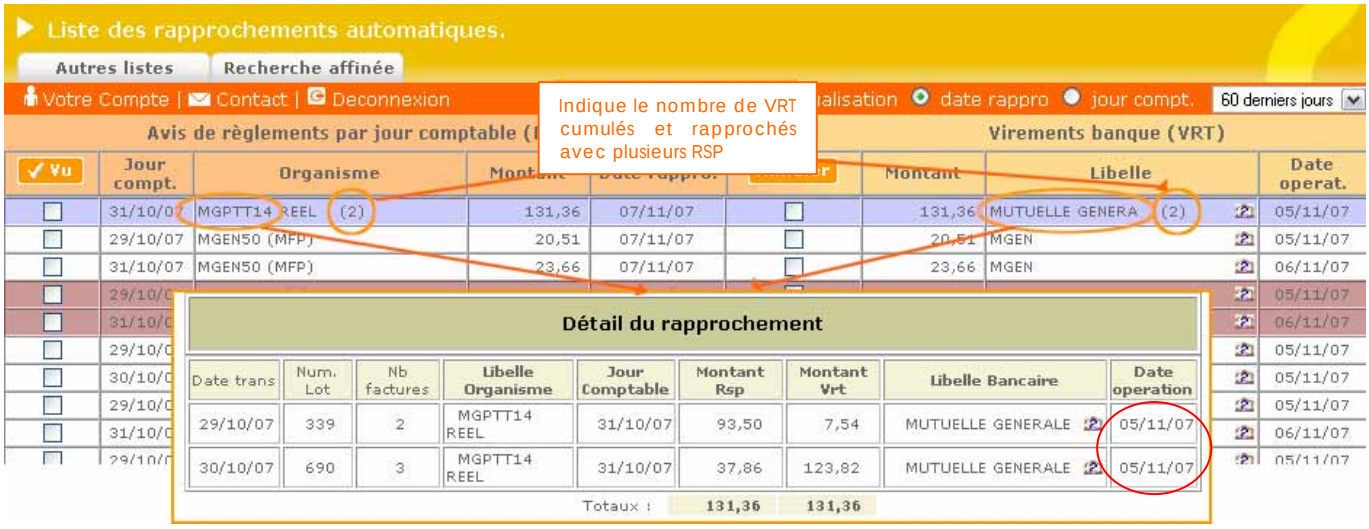

ASTUCE D'UTILISATION

Dans le détail du rapprochement, le fait d'avoir plusieurs virements d'un même organisme avec une date d'opération identique est très souvent un repère permettant d'identifier un cumul (Cercle Rouge ci-dessus)

FONCTION UTILE

Obtenir le détail des lots par factures rapprochées.

Vous pouvez obtenir le **détail des factures** contenues dans les lots rapprochés
Il suffit pour cela de **cliquer sur le numéro de lot** dans la fenêtre **« Détail du rapprochement »**.

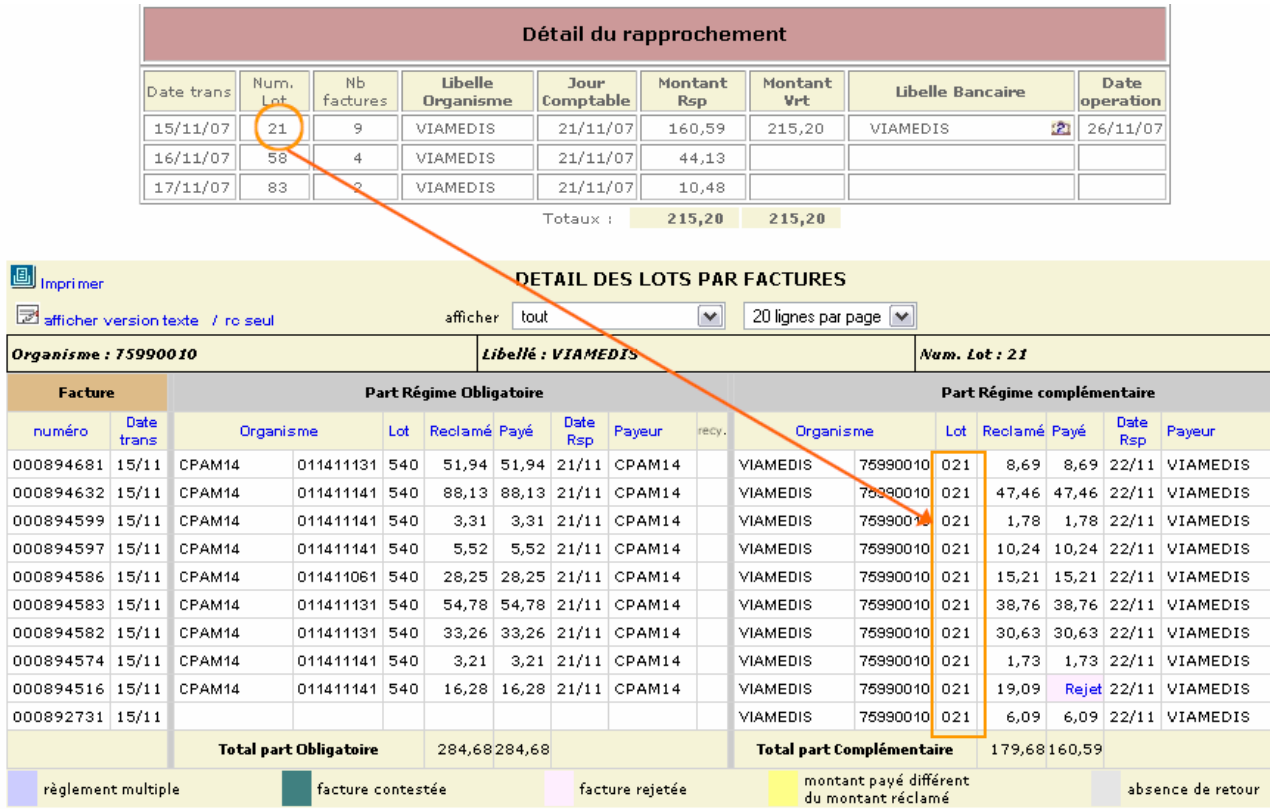
Détail du rapprochement
Date trans
Num. Lot
Nb factures
Libelle Organisme
Jour Comptable
Montant Rsp
Montant Vrt
Libelle Bancaire
Date operation
15/11/07 21 9 VIAMEDIS 21/11/07 160,59 215,20 VIAMEDIS 26/11/07
16/11/07 58 4 VIAMEDIS 21/11/07 44,13
17/11/07 83 2 VIAMEDIS 21/11/07 10,48
Totaux : 215,20 215,20
Imprimer
DETAIL DES LOTS PAR FACTURES
afficher version texte / rc seul
afficher tout
20 lignes par page
Organisme : 75990010
Libellé : VIAMEDIS
Num. Lot : 21
Facture
Part Régime Obligatoire
Part Régime complémentaire
numéro Date trans Organisme Lot Reclamé Payé Date Rsp Payeur recy. Organisme Lot Reclamé Payé Date Rsp Payeur
000894681 15/11 CPAM14 011411131 540 51,94 51,94 21/11 CPAM14 VIAMEDIS 75990010 021 8,69 8,69 22/11 VIAMEDIS
000894632 15/11 CPAM14 011411141 540 88,13 88,13 21/11 CPAM14 VIAMEDIS 75990010 021 47,46 47,46 22/11 VIAMEDIS
000894599 15/11 CPAM14 011411141 540 3,31 3,31 21/11 CPAM14 VIAMEDIS 75990010 021 1,78 1,78 22/11 VIAMEDIS
000894597 15/11 CPAM14 011411141 540 5,52 5,52 21/11 CPAM14 VIAMEDIS 75990010 021 10,24 10,24 22/11 VIAMEDIS
000894586 15/11 CPAM14 011411061 540 28,25 28,25 21/11 CPAM14 VIAMEDIS 75990010 021 15,21 15,21 22/11 VIAMEDIS
000894583 15/11 CPAM14 011411131 540 54,78 54,78 21/11 CPAM14 VIAMEDIS 75990010 021 38,76 38,76 22/11 VIAMEDIS
000894582 15/11 CPAM14 011411131 540 33,26 33,26 21/11 CPAM14 VIAMEDIS 75990010 021 30,63 30,63 22/11 VIAMEDIS
000894574 15/11 CPAM14 011411141 540 3,21 3,21 21/11 CPAM14 VIAMEDIS 75990010 021 1,73 1,73 22/11 VIAMEDIS
000894516 15/11 CPAM14 011411141 540 16,28 16,28 21/11 CPAM14 VIAMEDIS 75990010 021 19,09 Rejet 22/11 VIAMEDIS
000892731 15/11 VIAMEDIS 75990010 021 6,09 6,09 22/11 VIAMEDIS
Total part Obligatoire 284,68 284,68
Total part Complémentaire 179,68 160,59
règlement multiple
facture contestée
facture rejetée
montant payé différent du montant réclamé
absence de retour

Leçon 04 : Pointer les rapprochements avec la fonction « VU »

Objet de la fonction « VU ».

La fonction **« VU »** permet **après visualisation et vérification** des rapprochements effectués automatiquement, de **pointer** les lignes afin que celles-ci disparaissent de la **« liste des rapprochements automatiques »**.
Vous ne visualiserez par la suite que les nouveaux rapprochements effectués automatiquement.

Comment pointer une ligne de rapprochement ?

- Pour valider (pointer) une ligne de rapprochement, il vous suffit de cocher **[1]** la (ou les) case(s) situé(es) à l'extrême gauche du tableau correspondant à (ou aux) la ligne(s) concernée(s).
- Puis cliquez sur **« Vu »** **[2]** en haut de la colonne.

- Une fenêtre de confirmation s'ouvre au milieu de la page.
- Confirmez l'opération en cliquant sur **« OK »** **[3]**.

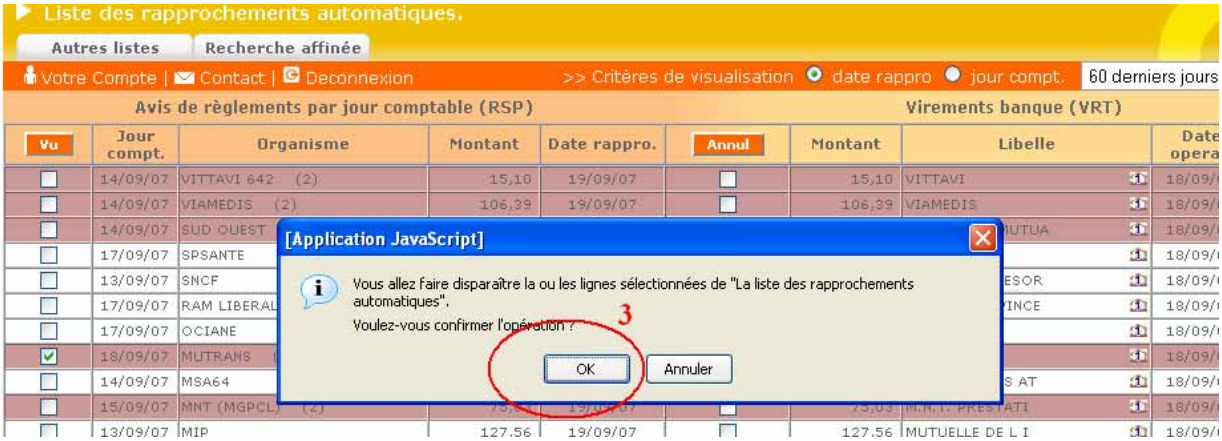
Liste des rapprochements automatiques.
Autres listes
Recherche affinée
Votre Compte | Contact | Deconnexion
>> Critères de visualisation date rappro jour compt. 60 derniers jours
Avis de règlements par jour comptable (RSP)
Virements banque (VRT)
[Application JavaScript]
Vous allez faire disparaître la ou les lignes sélectionnées de "La liste des rapprochements automatiques".
Voulez-vous confirmer l'opération ?
3
OK
Annuler

Vous pouvez ensuite **Contrôler** votre pointage en sélectionnant dans le menu déroulant **« Autres listes »**, la **« liste des rapprochements vus »** **(cerclée en rouge ci-dessous)**.

RESO - BANK
RAPPROCHEMENT BANCAIRE EN LIGNE
DIDACTICIEL
Liste des rapprochements automatiques.
Autres listes
Recherche affinée
Liste des virements bancaire reçus
Relevé bancaire
Liste des opérations automatiques
Liste des rapprochements automatiques
Liste des lots non rapprochés
Liste des lots en attente de RSP
Vos interventions manuelles
Liste des rapprochements vus
Liste des rapprochements manuels
Lots sans RSP soldés
Table des affectations manuelles
>> Critères de visualisation
date rappro
jour compt.
60 derniers jours
Virements banque (VRT)
Montant
Date rappro.
Annul
Montant
Libelle
Date operat.
194,76 19/09/07 194,76 CETIP 19/09/07
8,53 19/09/07 8,53 SNCF DOF TRESOR 19/09/07
1,78 19/09/07 1,78 S M P P N 18/09/07
1,10 19/09/07 1,10 S.M.I. 19/09/07
3,04 19/09/07 3,04 RAM PL PROVINCE 19/09/07
144,90 19/09/07 144,90 RAM DE BASSE NO (2) 19/09/07
76,01 19/09/07 76,01 PRO BTP 19/09/07
211,95 19/09/07 211,95 M U T I 19/09/07
71,36 19/09/07 71,36 CMSA DU CALVADO 19/09/07
390,84 19/09/07 390,84 CMSA DU CALVADO 19/09/07

A partir de la **« liste des rapprochements vus »,** vous aurez la possibilité **d'annuler les rapprochements** que vous avez pointés manuellement. **(*Chapitre V – Leçon n° 09)***.

AVERTISSEMENT

Les lignes pointées insérées dans la « liste des rapprochements vus », ne peuvent plus être dépointées. C'est-à-dire que vous ne pouvez les réintégrer dans la **« Liste des rapprochements automatiques »**.

Vous ne pourrez qu'annuler vos rapprochements pointés qui vous semblent au final mal rapprochés.

Leçon 05 : Effectuer un rapprochement manuel

Pour l'ensemble des RSP et des VRT qui n'ont pas été rapprochés automatiquement, l'application Résobank, vous permet d'effectuer vous-même le rapprochement à partir de la liste des non rapprochés.

Quand utiliser la fonction « Rapprocher » ?

La fonction **« Rapprocher »** s'applique lorsque vous avez vérifié et identifié dans chacun des deux tableaux, les **« Avis de Règlements »** (RSP) **(cercle ROUGE)** et les **« Virements bancaires »** (VRT) **(Cercle BLEU)** pouvant être rapprochés ensemble :

Plusieurs cas de rapprochements sont possibles :

- Un RSP correspond à un VRT.
- Un RSP correspond à plusieurs VRT.
- Plusieurs RSP correspondent à un VRT.
- Plusieurs RSP correspondent à plusieurs VRT.
- Un RSP correspond à un VRT comportant un écart de règlement > à 0,01€.

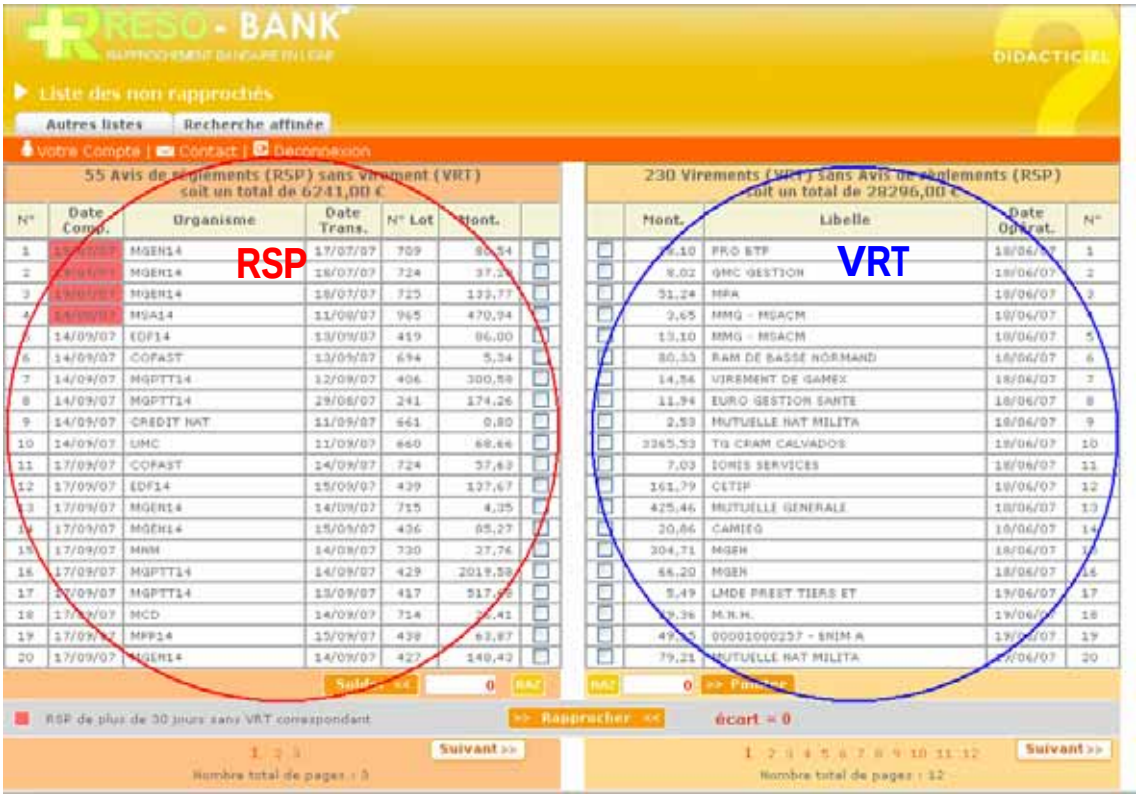

AVERTISSEMENT

La purge des informations (RSP/VRT) non rapprochées est effectuée au bout de **90 jours**. Attention de ne pas solder les RSP trop rapidement, cela peut gêner le rapprochement si le virement arrive plus tard ou inversement. Laissez-vous une marge de sécurité en travaillant sur les RSP de plus de 30 jours.

CONSEIL RESOPHARMA

On distingue les RSP qui ont plus de 30 jours avec la case « date comptable » colorée **en rouge**.
Résopharma vous conseille de les traiter en priorité.

Comment effectuer un rapprochement manuel ?

Exemple de Rapprochement :

Afin d'affiner l'affichage de la **« Liste des non rapprochés »**, vous pouvez effectuer une recherche multicritères avec la fonction **« Recherche affinée »** ***(fonction décrite au chapitre I – leçon 02)***.

Dans notre exemple, nous allons chercher à rapprocher des RSP et des VRT provenant de l'organisme **« MGEN »**.

- Indiquez dans la fonction de recherche affinée **« MGEN »** **[1]** au niveau des libellés de RSP et de Virement.
- Cliquez sur le bouton **« Valider »** **[2]**.

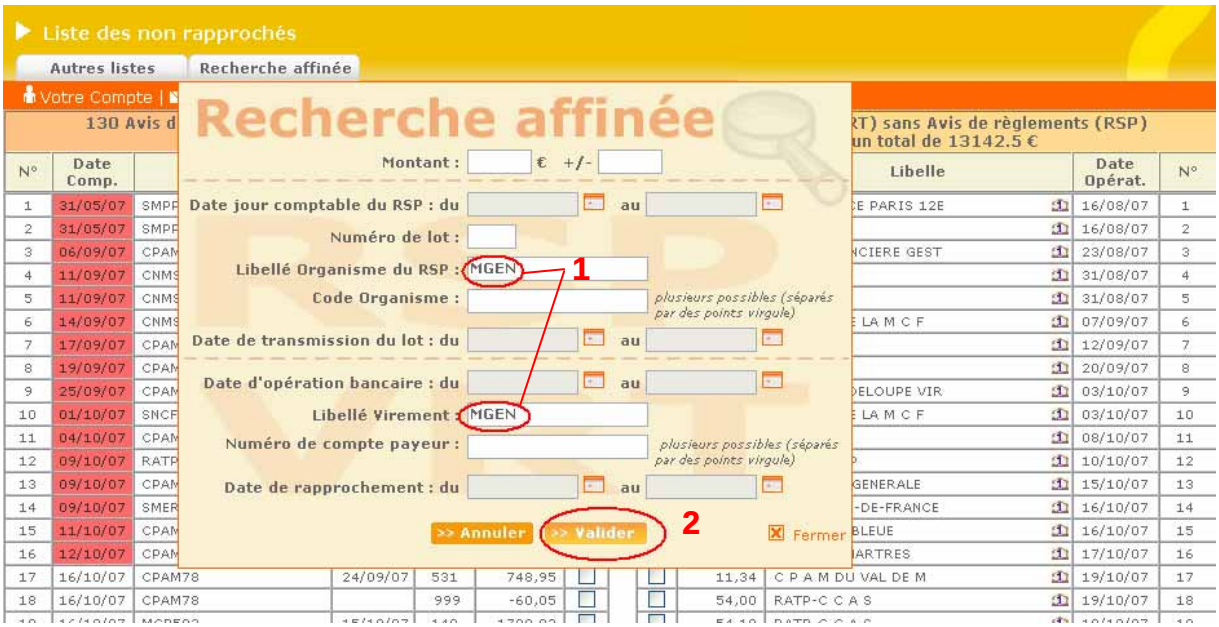

- Une fenêtre s'ouvre au milieu de la page annonçant les listes où l'information recherchée est consultable.
- Dans notre exemple, l'organisme recherché dans les RSP et les VRT, est présent dans la **« Liste des rapprochements automatiques »** et la **« Liste des non rapprochés »**.
- Sélectionnez le Résultat, **« Liste des non rapprochés »**. **(lien encadré en Rouge)**

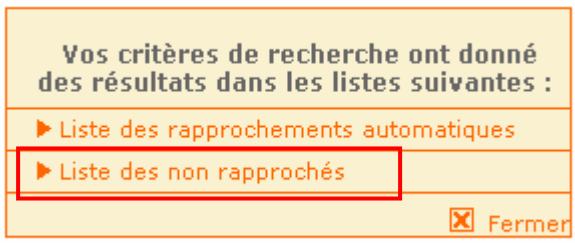
Vos critères de recherche ont donné des résultats dans les listes suivantes :
Liste des rapprochements automatiques
Liste des non rapprochés
Fermer

- Vous obtenez la liste complète pour l'organisme sélectionné (MGEN dans l'exemple) des RSP et VRT non rapprochés dans les 90 jours.

- **Cochez [1]** la (ou les) case(s) correspondant à (ou aux) RSP concerné(s) située à côté du montant, dans le tableau des RSP sans VRT (tableau de gauche) ;
- Effectuez la même action **[2]** pour le(s) VRT que vous avez identifié(s) dans le tableau des VRT sans RSP (tableau de droite).
- Puis cliquez sur **« Rapprocher » [3]**

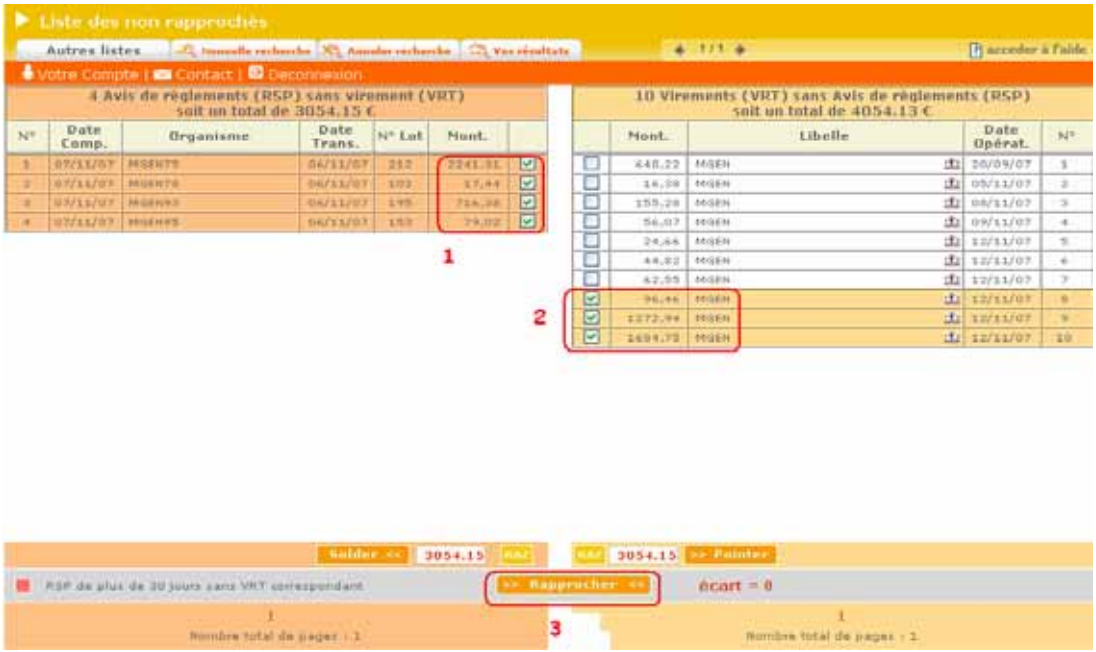
Liste des non rapprochés
Autres listes
4 Avis de règlements (RSP) sans virement (VRT)
soit un total de 3054.15 €
10 Virements (VRT) sans Avis de règlements (RSP)
soit un total de 4054.13 €
1
2
Solder << 3054.15
3054.15 >> Pointer
RSP de plus de 30 jours sans VRT correspondant
>> Rapprocher <<
écart = 0
3

- Une page de confirmation s'ouvre, avec le détail des données de rapprochement que vous avez sélectionné.
- Validez le rapprochement en cliquant sur **« Rapprocher » [4]**.

Voici les informations que vous êtes sur le point de rapprocher
Pour valider cliquez sur "Rapprocher"

Date Trans.	Num. Lot	Nb Fact.	Libellé Organisme	Date Comp.	Montant RSP	Montant VRT	Libellé Bancaire	Date Opération
06/11/07	212	28	MGEN75	07/11/07	2241,31	96,46	MGEN	12/11/07
06/11/07	102	1	MGEN78	07/11/07	17,44	1272,94	MGEN	12/11/07
06/11/07	195	6	MGEN93	07/11/07	716,38	1684,75	MGEN	12/11/07
06/11/07	153	1	MGEN95	07/11/07	79,02			
					3054,15	3054,15	Ecart de rapprochement :	0,00

>> Annuler >> Rapprocher << 4

- Après avoir validé votre rapprochement, vous pouvez contrôler ou annuler votre action dans **« la liste des rapprochements manuels »** accessible à partir du menu déroulant **« Autres listes »**.
  (Chapitre VI – Leçon 10 : Annuler ou pointer un rapprochement manuel).

FONCTIONS UTILES

1 - Utilisation de la Fonction de calcul automatique.

L'interface RESOBANK fonctionne de manière interactive, dès que vous sélectionnez une ligne de RSP ou de VRT, le calcul des sommes s'effectue automatiquement et s'affiche en bas de la colonne, dans la case située prés des boutons **« Solder »** et **« Pointer ».**

L'écart calculé entre la somme des montants RSP et des montants de virements est affiché en dessous à côté du bouton **« Rapprocher »**.

Cette fonction vous permet d'effectuer plus facilement vos rapprochements, surtout dans le cas de sélection multi-lignes.

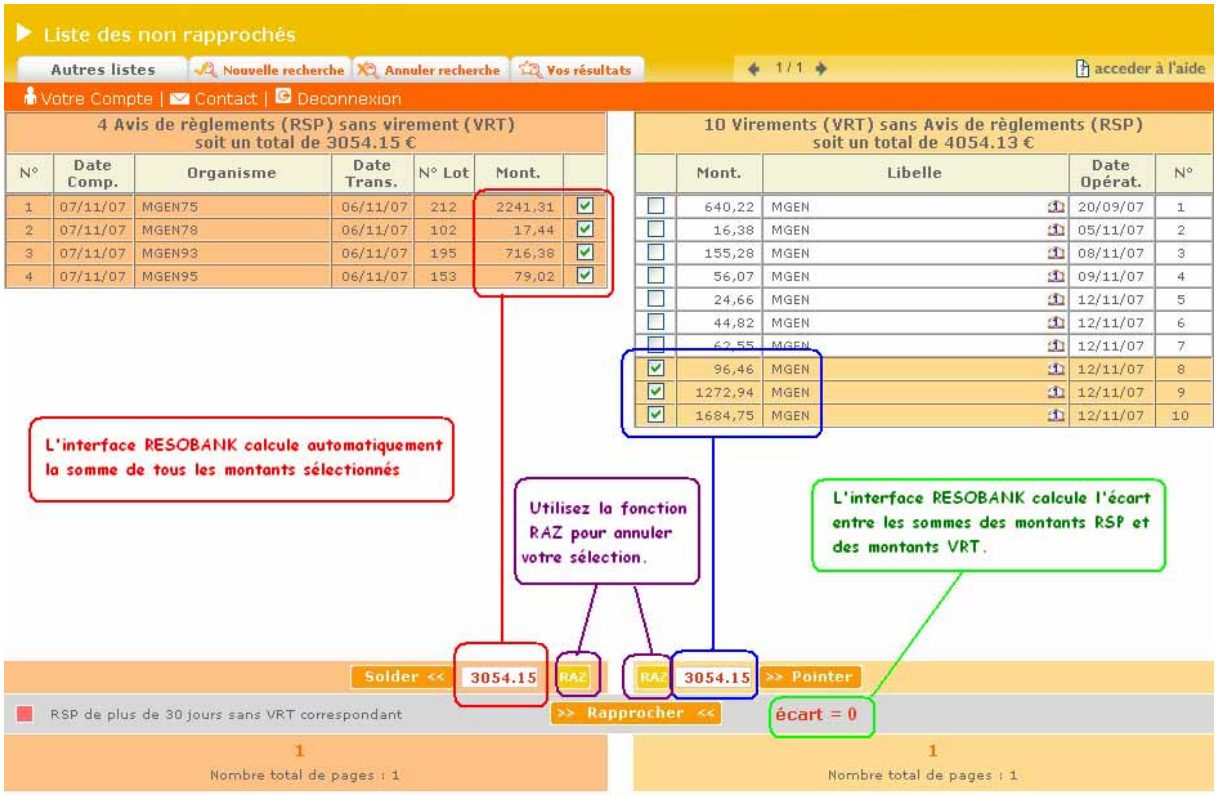
Liste des non rapprochés
Autres listes
Nouvelle recherche
Annuler recherche
Vos résultats
1 / 1
acceder à l'aide
Votre Compte | Contact | Deconnexion
4 Avis de règlements (RSP) sans virement (VRT) soit un total de 3054.15 €
10 Virements (VRT) sans Avis de règlements (RSP) soit un total de 4054.13 €
L'interface RESOBANK calcule automatiquement la somme de tous les montants sélectionnés
Utilisez la fonction RAZ pour annuler votre sélection.
L'interface RESOBANK calcule l'écart entre les sommes des montants RSP et des montants VRT.
Solder << 3054.15
RAZ
RAZ 3054.15 >> Pointer
RSP de plus de 30 jours sans VRT correspondant
>> Rapprocher <<
écart = 0
Nombre total de pages : 1
Nombre total de pages : 1

Vous pouvez si vous le souhaitez remettre à Zéro votre sélection en cliquant sur le bouton **« RAZ » [1]**,

Puis validez en cliquant sur **« OK » [2]** de la fenêtre de validation.
L'ensemble des lignes sélectionnées seront annulées automatiquement, quelque soit la page concernée.

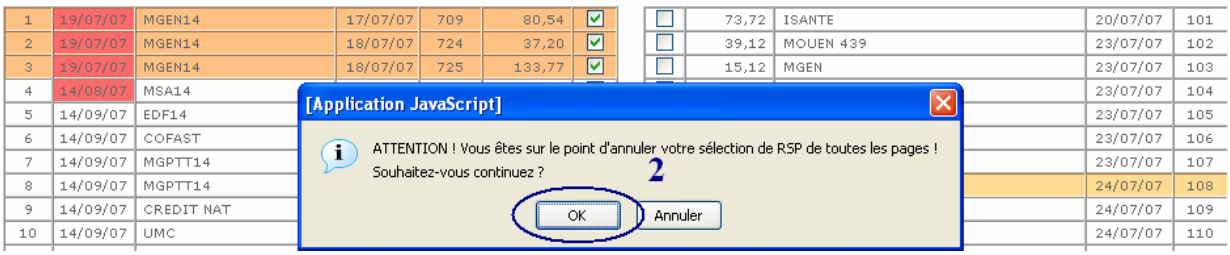
[Application JavaScript]
ATTENTION ! Vous êtes sur le point d'annuler votre sélection de RSP de toutes les pages !
Souhaitez-vous continuer ?
2
OK
Annuler

2- Obtenir le détail des lots par factures

Vous pouvez obtenir le **détail des factures** contenues dans un lot, il suffit pour cela de **cliquer sur le numéro de lot** (cercle ROUGE).

Liste des non rapprochés

Autres listes | Recherche affinée

Votre Compte | Contact | Deconnexion

118 Avis de règlements (RSP) sans virement (VRT) soit un total de 42854,00 €

N°	Date Comp.	Organisme	Date Trans.	N° Lot	Mont.
81	26/10/07	VIAMEDIS	23/10/07	375	81,33
82	26/10/07	CPAM622	23/10/07	953	19,89
83	26/10/07	CPAM62	23/10/07	952	2230,84
84	26/10/07	MAAF	22/10/07	359	64,18
85	26/10/07	CPAM624	23/10/07	955	4862,52
86	26/10/07	CPAM624	22/10/07	948	153,13
87	26/10/07	COFAST	25/10/07	422	13,68
88	26/10/07	CPAM93	23/10/07	957	62,67
89	26/10/07	CGRM	25/10/07	426	8,54
90	26/10/07	MCD	25/10/07	417	20,03
91	26/10/07	MICOM	22/10/07	362	211,40
92	26/10/07	CRPCEN	23/10/07	964	2,77
93	26/10/07	CSMTI	23/10/07	373	27,07
94	26/10/07	MGPTT624	23/10/07	967	141,14
95	26/10/07	SMENO ARRA	19/10/07	946	14,56
96	26/10/07	SMENO ROUB	18/10/07	941	13,83
97	26/10/07	MPTB	19/10/07	338	61,03

63 Virements (VRT) sans Avis de règlements (RSP) soit un total de 47753,00 €

Mont.	Libelle	Date Opérat.	N°
1,78	MGEN	30/07/07	1
54,39	RADIANCE	30/07/07	2
329,75	MGEN	01/08/07	3
52,52	RADIANCE	02/08/07	4
193,77	SSM DU PAS DE CALAIS	02/08/07	5
479,10	M.M.I.	03/08/07	6
28,83	RADIANCE	06/08/07	7
668,13	SANOFI-AVENTIS FRANC	06/08/07	8
10,95	PRO BTP	07/08/07	9
306,63	CEGENORD REMBOURSEM	07/08/07	10
2,37	FORCLUM SANTE	07/08/07	11
145,97	BOIRON SA	09/08/07	12
36,84	LMDE PREST TIERS ET	13/08/07	13
404,14	MGEN	16/08/07	14
1,29	RGF MFP	17/08/07	15
1010,45	M.M.I.	22/08/07	16
1,56	M.M.I. FILIA	22/08/07	17

Une nouvelle page s'ouvre sur le détail des lots par factures.
Ce qui vous permet par exemple de visualiser les rejets effectués par les organismes.
(Cerclé en rouge ci-dessous)

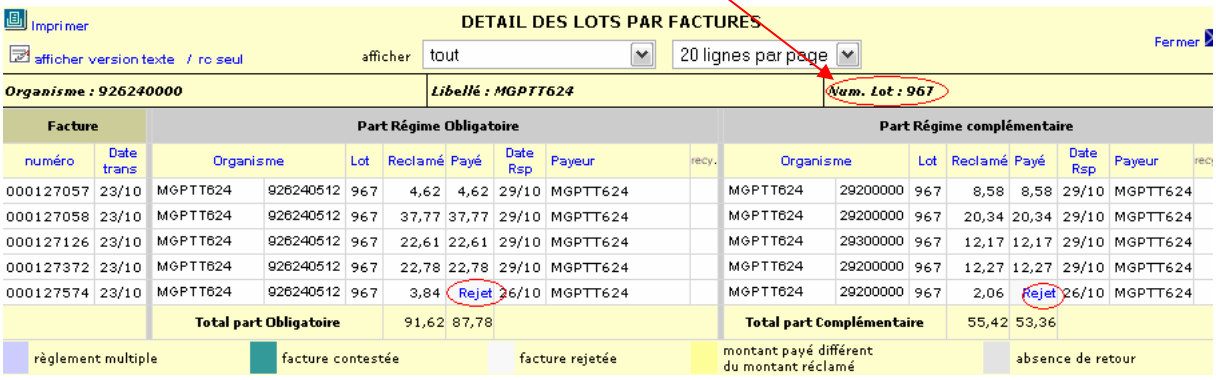

Imprimer — DETAIL DES LOTS PAR FACTURES — Fermer

afficher version texte / rc seul — afficher tout — 20 lignes par page

Organisme : 926240000 — *Libellé : MGPTT624* — *Num. Lot : 967*

Facture		Part Régime Obligatoire							Part Régime complémentaire						
numéro	Date trans	Organisme		Lot	Reclamé	Payé	Date Rsp	Payeur	Organisme		Lot	Reclamé	Payé	Date Rsp	Payeur
000127057	23/10	MGPTT624	926240512	967	4,62	4,62	29/10	MGPTT624	MGPTT624	29200000	967	8,58	8,58	29/10	MGPTT624
000127058	23/10	MGPTT624	926240512	967	37,77	37,77	29/10	MGPTT624	MGPTT624	29200000	967	20,34	20,34	29/10	MGPTT624
000127126	23/10	MGPTT624	926240512	967	22,61	22,61	29/10	MGPTT624	MGPTT624	29300000	967	12,17	12,17	29/10	MGPTT624
000127372	23/10	MGPTT624	926240512	967	22,78	22,78	29/10	MGPTT624	MGPTT624	29200000	967	12,27	12,27	29/10	MGPTT624
000127574	23/10	MGPTT624	926240512	967	3,84	Rejet	26/10	MGPTT624	MGPTT624	29200000	967	2,06	Rejet	26/10	MGPTT624
		Total part Obligatoire			91,62	87,78			**Total part Complémentaire**			55,42	53,36		

règlement multiple — facture contestée — facture rejetée — montant payé différent du montant réclamé — absence de retour

N'hésitez pas à consulter ce détail des lots par factures, qui vous expliquera souvent un écart entre le virement et le RSP, notamment dans le cas des rejets « Traitement caisse » où le RSP annonce un rejet alors que le dossier est payé en banque mais inclus dans un virement global qui le rend difficile à détecter.

Leçon 06 : Solder un RSP non rapproché automatiquement

Quand utiliser la fonction « Solder » ?

La fonction **« Solder »** s'applique lorsqu'aucun (VRT) **« Virement bancaire » (cercle BLEU)** ne peut être rapproché avec un ou plusieurs **«Avis de règlements»** (RSP) **(cercle ROUGE)**, mais que vous avez :

- Une information permettant de solder manuellement ce ou ces RSP.
- Et/ou l'assurance de ne jamais recevoir l'avis de virement (VRT) correspondant.

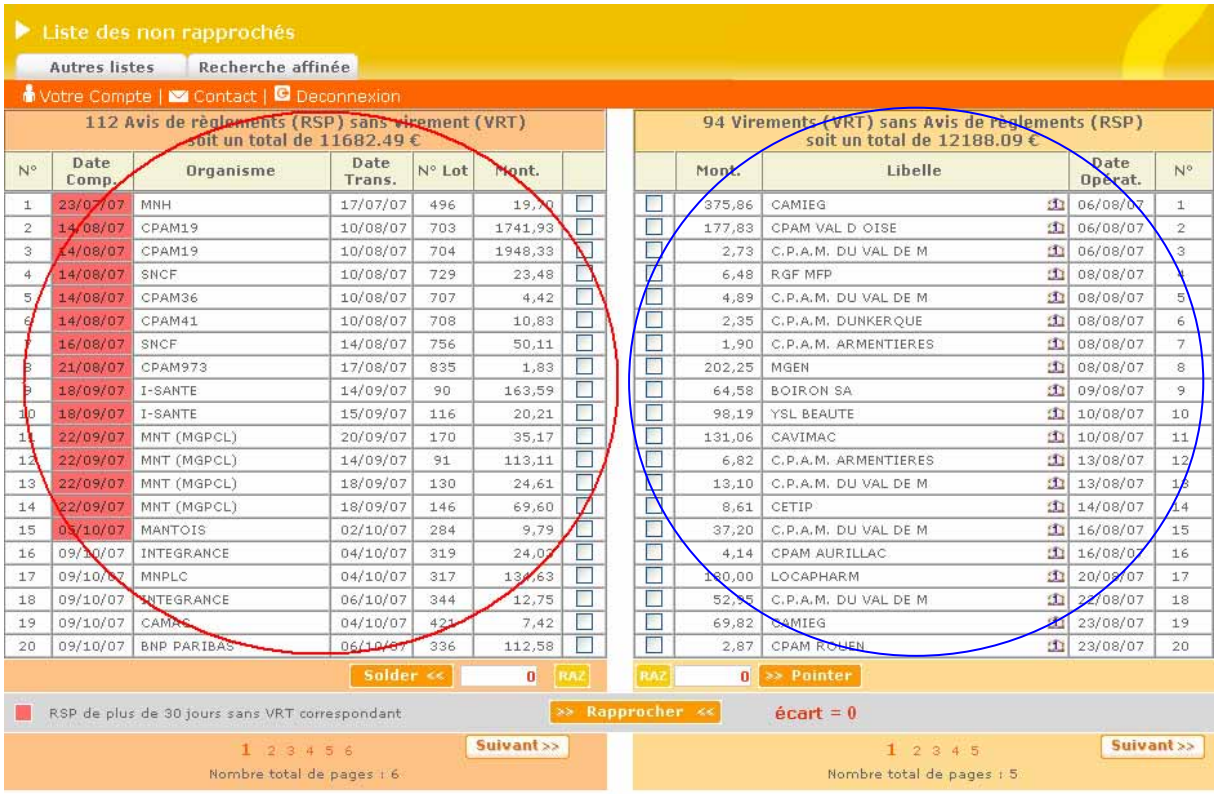
Liste des non rapprochés
Autres listes
Recherche affinée
Votre Compte | Contact | Deconnexion
112 Avis de règlements (RSP) sans virement (VRT)
soit un total de 11682.49 €
94 Virements (VRT) sans Avis de règlements (RSP)
soit un total de 12188.09 €
Solder <<
RAZ
>> Pointer
RSP de plus de 30 jours sans VRT correspondant
>> Rapprocher <<
écart = 0
Suivant >>
Nombre total de pages : 6
Nombre total de pages : 5

Vous pouvez solder un RSP pour plusieurs raisons :

- Le paiement a été effectué par chèque bancaire. ***(PCH)***
- Le paiement a été effectué sur un autre compte bancaire non référencé pour Résobank. ***(AUB)***
- Un motif particulier permet de solder avec certitude ce RSP ***(autre motif)***, tel que :
  - *Un retard de retour de l'organisme dont le virement aurait été effectué sur votre compte il y a plus de 90 jours, et donc plus visualisable dans la liste des VRT.*
  - *Le RSP fait l'objet d'un « Doublon », l'organisme ayant renvoyé plusieurs fois le même retour pour un ou plusieurs lots.*
  - *L'information de virement restituée par votre banque à Résopharma est absente des avis de règlements affichés. Mais votre relevé papier vous indique son existence.*

AVERTISSEMENT

Dans le cas d'une information de virement non restituée par votre banque à nos services, prévenir le service **« support »** de Résopharma afin de régulariser la situation auprès de votre banque.
Dans ce cas, ne solder le RSP qu'après avoir reçu la certitude que l'information de virement ne sera pas récupérée par Résopharma.

CONSEIL RESOPHARMA

On distingue les RSP qui ont plus de 30 jours avec la case « date comptable » colorée **en rouge**.
Résopharma vous conseille de les traiter en priorité.

Comment solder un RSP ?

Exemple d'un cas de doublon de RSP

- Cliquez sur le **« N° de lot »** [1] afin d'obtenir le détail par facture.

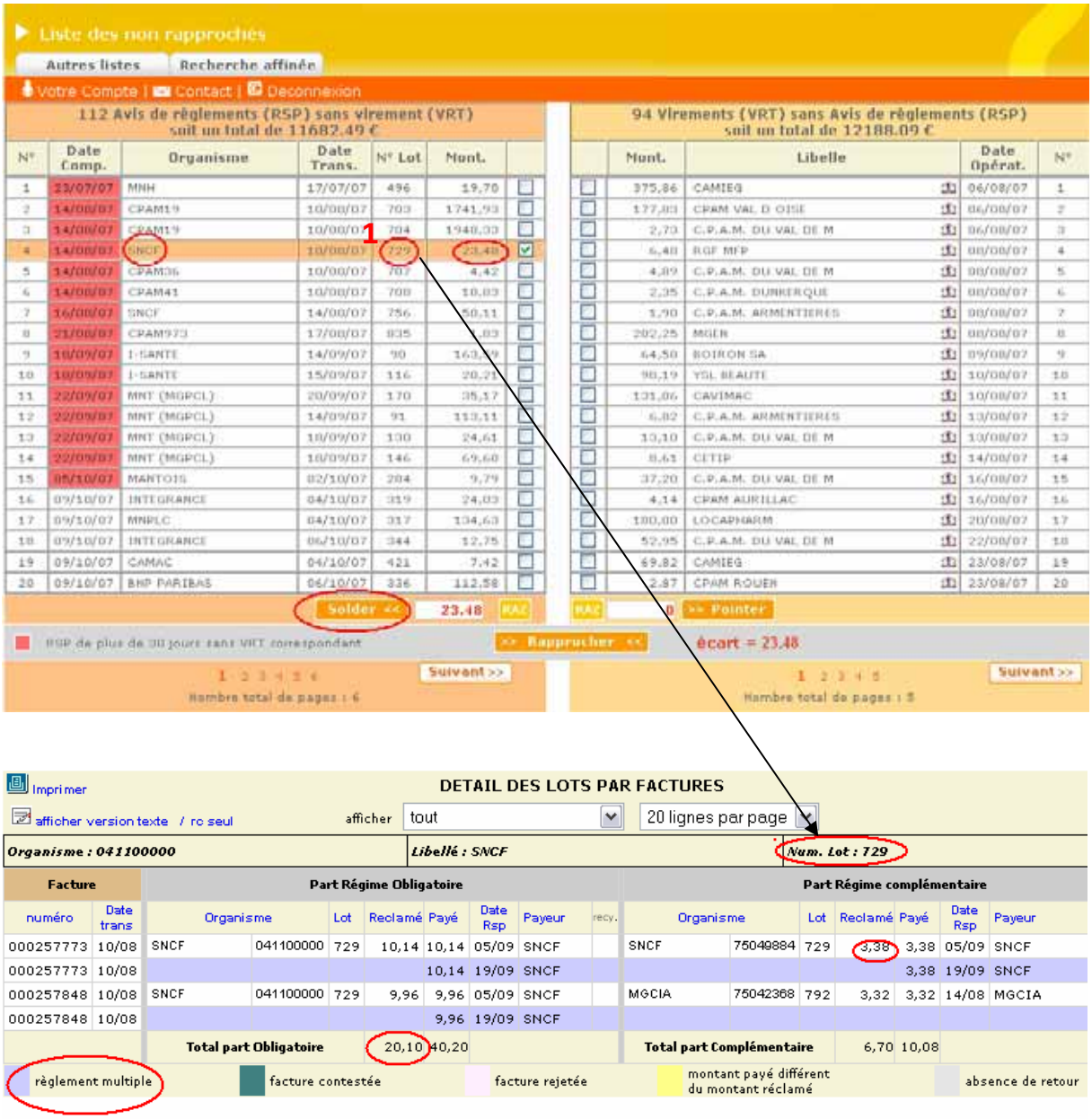

- Nous constatons un retour en double de la part de la SNCF pour le lot 729, *(la ligne en double est surlignée en violet)*
- Le montant total RO payé est bien de 40,20 alors que le montant Réclamé est de 20,10 et le montant total RC payé pour ce lot est de 6,76 alors que le montant réclamé est de 3,38.
- Ce RSP peut donc être soldé.

- Cochez la case de la ligne concernée **[2].**
- Puis cliquez sur le bouton **« Solder »** en bas de la colonne **[3]**.
  (Le montant total des lignes sélectionnées s'affiche dans la case située à côté du bouton « Solder ».)

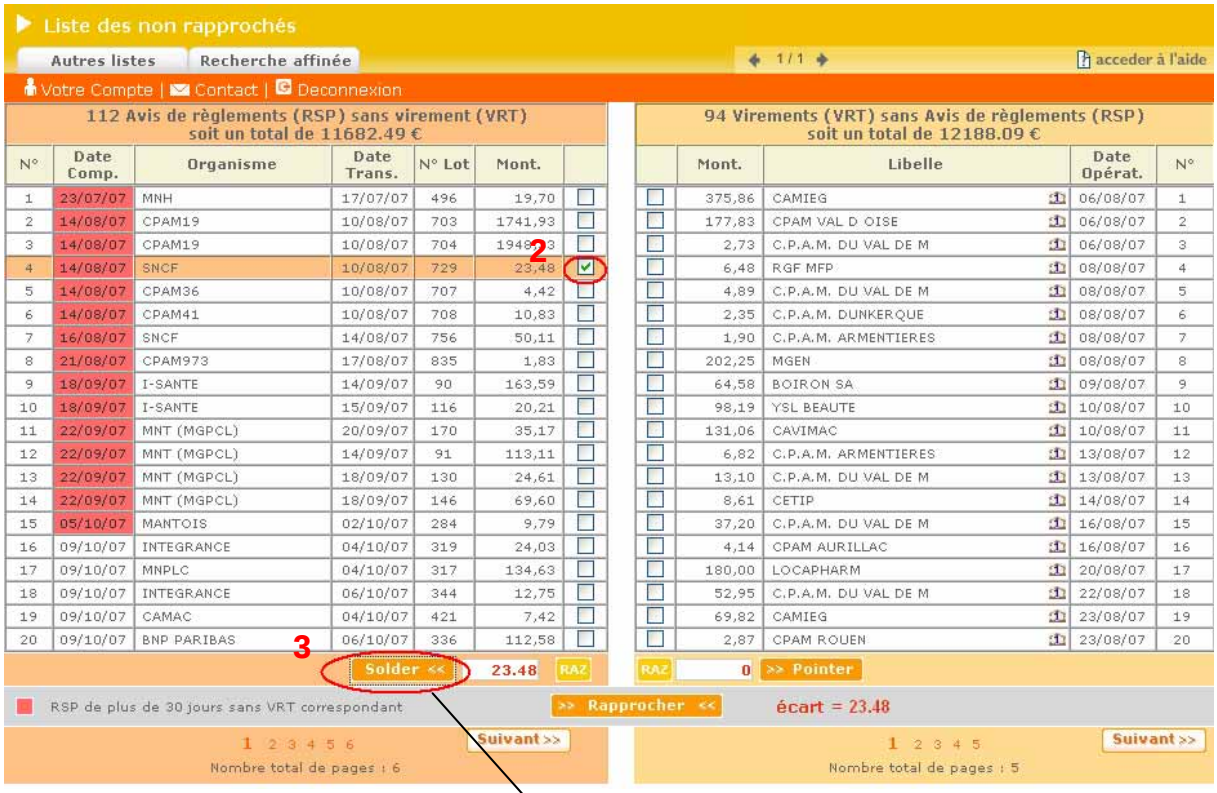
Liste des non rapprochés
Autres listes
Recherche affinée
1 / 1
acceder à l'aide
Votre Compte | Contact | Deconnexion
112 Avis de règlements (RSP) sans virement (VRT)
soit un total de 11682.49 €
94 Virements (VRT) sans Avis de règlements (RSP)
soit un total de 12188.09 €
2
3
Solder <<
23.48
RAZ
>> Pointer
RSP de plus de 30 jours sans VRT correspondant
>> Rapprocher <<
écart = 23.48
Suivant >>
Nombre total de pages : 6
Nombre total de pages : 5

- Une fenêtre pop up de validation s'ouvre

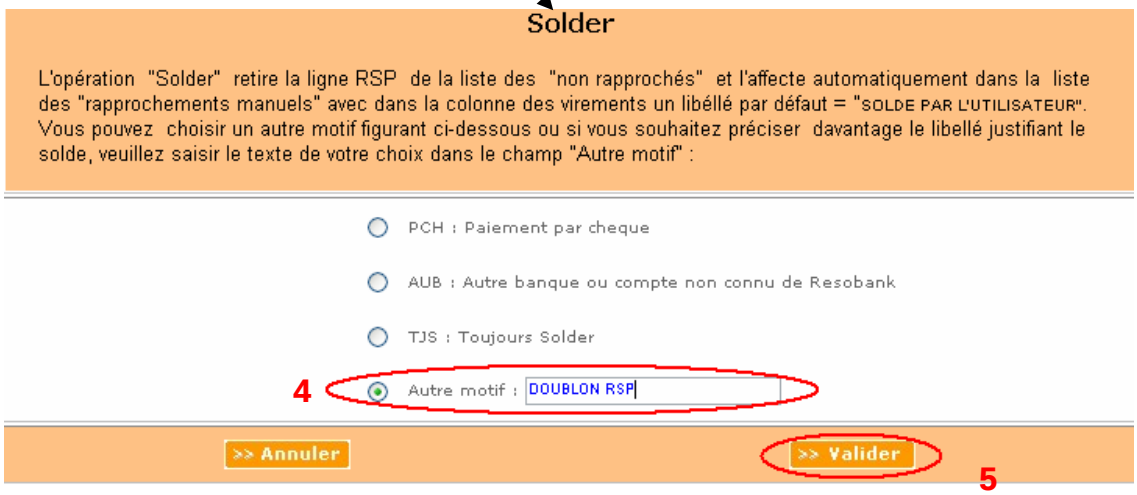
Solder
L'opération "Solder" retire la ligne RSP de la liste des "non rapprochés" et l'affecte automatiquement dans la liste des "rapprochements manuels" avec dans la colonne des virements un libéllé par défaut = "SOLDE PAR L'UTILISATEUR". Vous pouvez choisir un autre motif figurant ci-dessous ou si vous souhaitez préciser davantage le libellé justifiant le solde, veuillez saisir le texte de votre choix dans le champ "Autre motif" :
PCH : Paiement par cheque
AUB : Autre banque ou compte non connu de Resobank
TJS : Toujours Solder
4
Autre motif : DOUBLON RSP
>> Annuler
>> Valider
5

- Sélectionnez le champ **« Autre motif »** et indiquez pour notre exemple **« DOUBLON RSP »** **[4].**
- Puis cliquez sur **« Valider »** **[5].**

AVERTISSEMENT

La case TJS (Toujours Solder), permet de solder automatiquement tous les RSP provenant d'un même organisme.
Tous les soldes automatiquement programmés et effectués par notre système apparaîtront dans la **« Liste des rapprochements manuels »**. Cette fonction doit être utilisée avec précaution.
Vous aurez cependant toujours la possibilité d'annuler l'opération effectuée dans la liste des rapprochements manuels et d'annuler le rapprochement automatique des prochains RSP dans la rubrique **« Table des affections manuelles »** ***(Chapitre VIII – Leçon 13 : suppression d'une affectation manuelle).***

- Apres avoir soldé un RSP, vous pouvez contrôler ou annuler votre action dans **« la liste des rapprochements manuels »** accessible à partir du menu déroulant **« Autres listes »**.
  (Chapitre VI – Leçon 10 : Annuler ou pointer un rapprochement manuel).

- Pour notre exemple, on retrouve le solde manuel du RSP **« SNCF »** effectué avec le libellé **« DOUBLON RSP »**. **(Cerclé en rouge).**

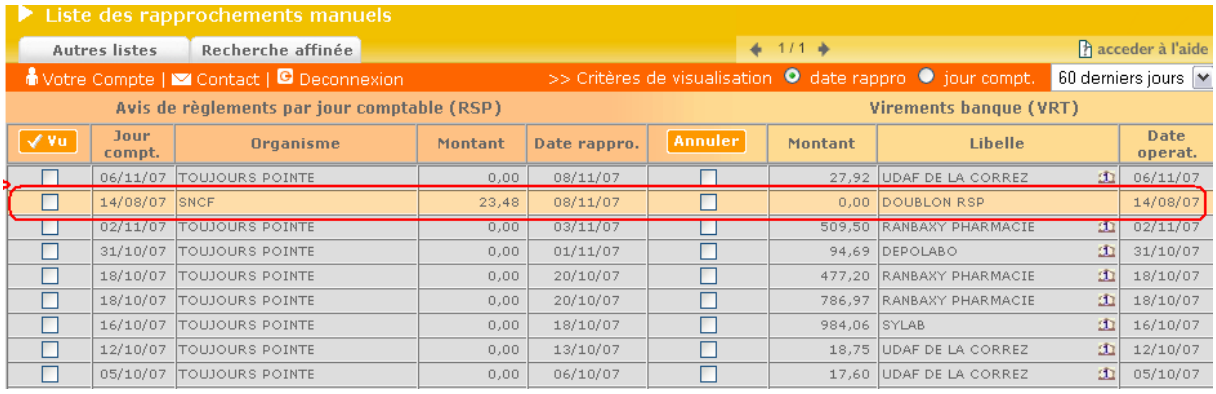
Liste des rapprochements manuels
Autres listes
Recherche affinée
1 / 1
acceder à l'aide
Votre Compte | Contact | Deconnexion
>> Critères de visualisation
date rappro
jour compt.
60 derniers jours
Avis de règlements par jour comptable (RSP)
Virements banque (VRT)
Vu
Jour compt.
Organisme
Montant
Date rappro.
Annuler
Montant
Libelle
Date operat.
06/11/07 TOUJOURS POINTE 0,00 08/11/07 27,92 UDAF DE LA CORREZ 06/11/07
14/08/07 SNCF 23,48 08/11/07 0,00 DOUBLON RSP 14/08/07
02/11/07 TOUJOURS POINTE 0,00 03/11/07 509,50 RANBAXY PHARMACIE 02/11/07
31/10/07 TOUJOURS POINTE 0,00 01/11/07 94,69 DEPOLABO 31/10/07
18/10/07 TOUJOURS POINTE 0,00 20/10/07 477,20 RANBAXY PHARMACIE 18/10/07
18/10/07 TOUJOURS POINTE 0,00 20/10/07 786,97 RANBAXY PHARMACIE 18/10/07
16/10/07 TOUJOURS POINTE 0,00 18/10/07 984,06 SYLAB 16/10/07
12/10/07 TOUJOURS POINTE 0,00 13/10/07 18,75 UDAF DE LA CORREZ 12/10/07
05/10/07 TOUJOURS POINTE 0,00 06/10/07 17,60 UDAF DE LA CORREZ 05/10/07

ASTUCE D'UTILISATION

Pour simplifier votre manipulation (exemple ci-dessous), vous pouvez cocher toutes les lignes pour lesquelles vous avez trouvé des retours informatiques du même type (paiement par cheque par exemple) **[1]**. Cliquez ensuite sur solder **[2]** ; puis sélectionnez le motif commun (par exemple « PCH paiement chèque») **[3]** et enfin validez **[4]**.

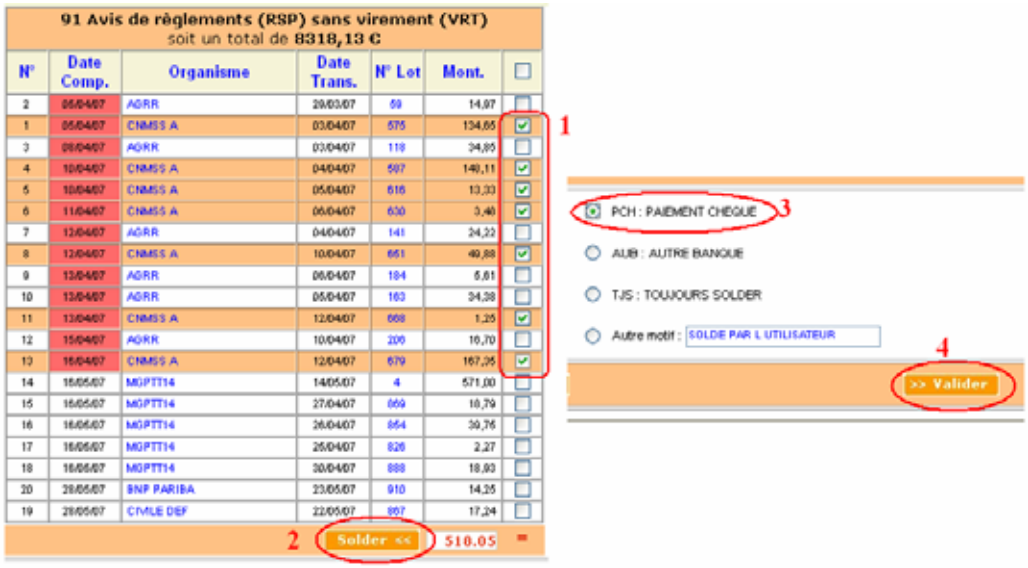

Leçon 07 : Pointer un virement non rapproché automatiquement

Quand utiliser la fonction « Pointer » ?

La fonction **« Pointer »** s'applique lorsqu'aucun **« Avis de Règlement »** (RSP) **(cercle ROUGE)** ne peut être rapproché avec un ou plusieurs **« Virements bancaire »** (VRT) **(cercle BLEU)**, mais que vous avez :

- Une information permettant de pointer manuellement ce ou ces VRT.
- Et/ou l'assurance de ne jamais recevoir l'Avis de Règlement (RSP) correspondant.

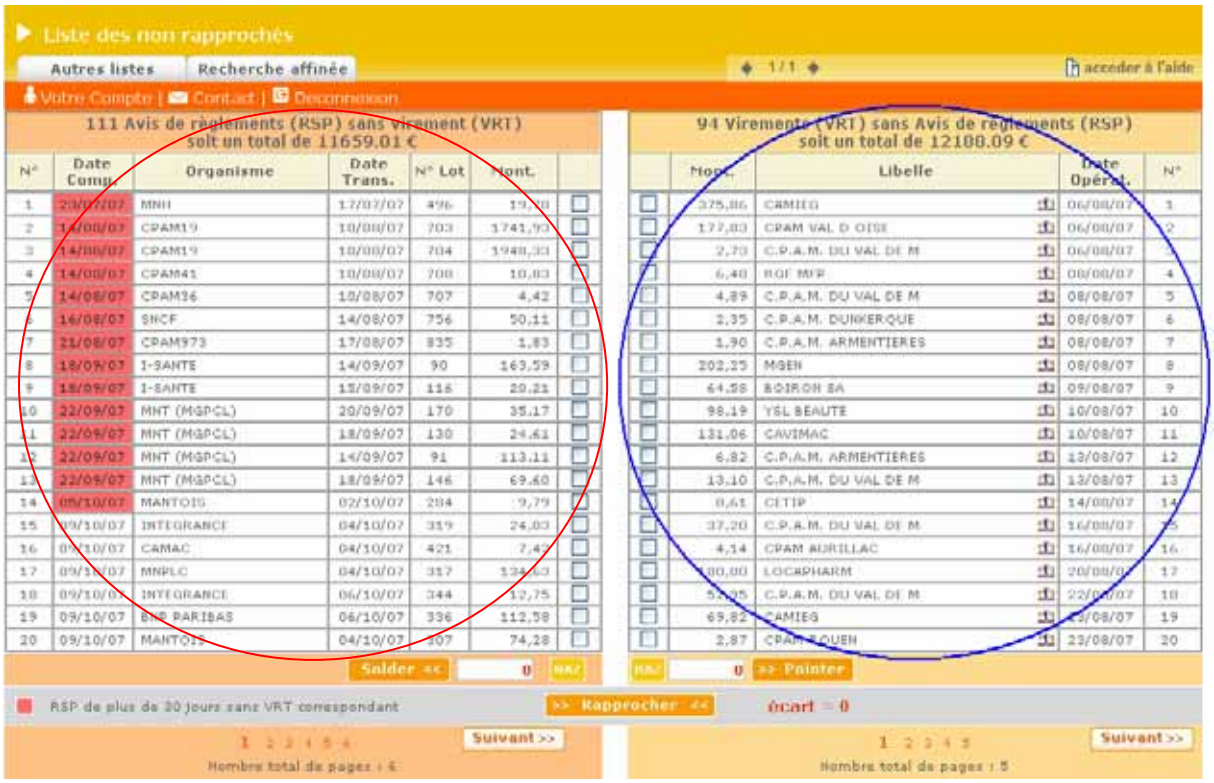
Liste des non rapprochés
Autres listes
Recherche affinée
Votre Compte | Contact | Déconnexion
111 Avis de règlements (RSP) sans virement (VRT)
soit un total de 11659.01 €
94 Virements (VRT) sans Avis de règlements (RSP)
soit un total de 12100.09 €
Solder <<
>> Pointer
RSP de plus de 30 jours sans VRT correspondant
>> Rapprocher <<
écart = 0
Suivant >>
Nombre total de pages : 6
Nombre total de pages : 5

Vous pouvez pointer un VRT pour plusieurs raisons :

- L'organisme ne sait pas faire de retours informatiques (RSP).
- L'organisme n'a pas (ou ne peut pas ponctuellement) effectué de retour informatique (RSP) (en raison d'un incident technique), mais vous avez reçu un bordereau de règlement papier par courrier précisant le lot ou les numéros de factures réglées.
- Le virement (VRT) indiqué ne concerne pas la télétransmission (virements Laboratoires, grossistes, etc....)
- Le virement a été effectué plus de 90 jours après la restitution du retour informatique (RSP)

Comment pointer un virement ?

- Cochez la ou les cases de la ou les lignes concernées **[1].**
- Puis cliquez sur le bouton **« Pointer »** en bas de la colonne **[2]**.
  (Le montant total des lignes sélectionnées s'affiche dans la case située à côté du bouton « Pointer ».)

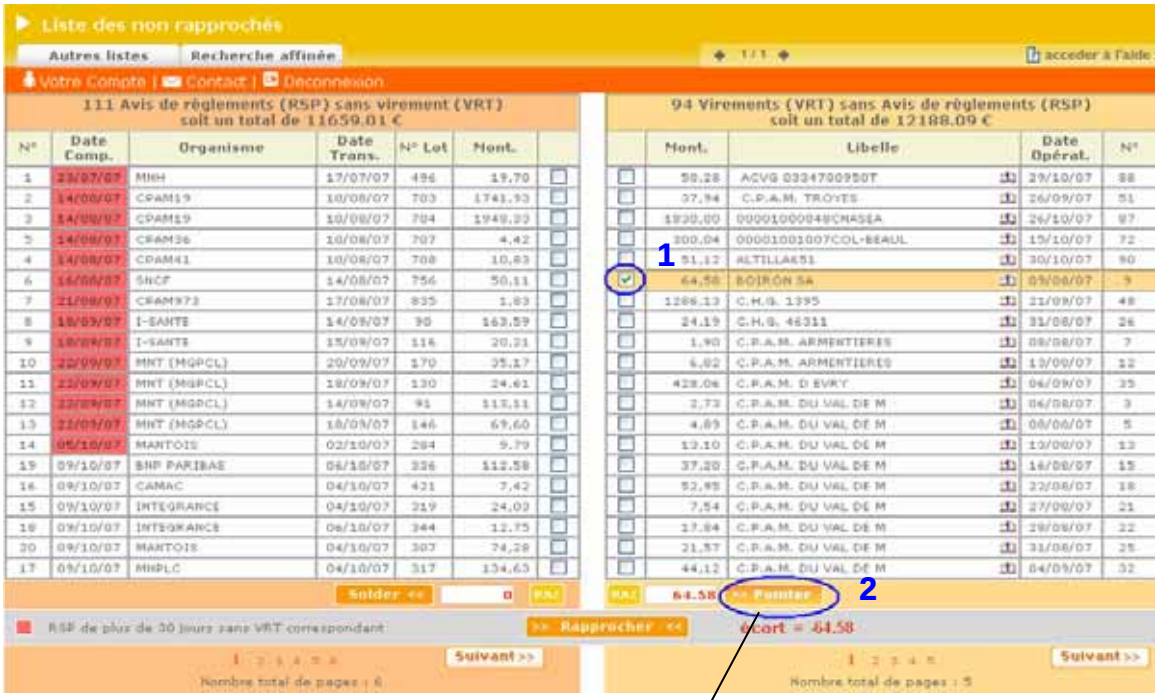
Liste des non rapprochés
Autres listes
Recherche affinée
Votre Compte | Contact | Déconnexion
111 Avis de règlements (RSP) sans virement (VRT) soit un total de 11659.01 €
94 Virements (VRT) sans Avis de règlements (RSP) soit un total de 12188.09 €
1
2
Solder <<
>> Pointer
>> Rapprocher <<
Ecart = -64.58
Suivant >>

- Une fenêtre pop up de validation s'ouvre.

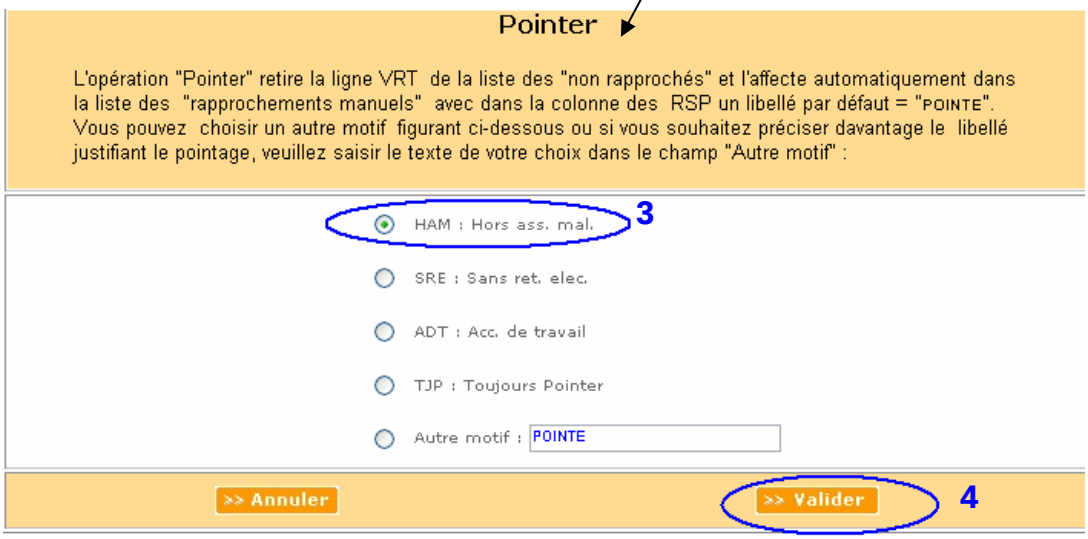
Pointer
L'opération "Pointer" retire la ligne VRT de la liste des "non rapprochés" et l'affecte automatiquement dans la liste des "rapprochements manuels" avec dans la colonne des RSP un libellé par défaut = "POINTE".
Vous pouvez choisir un autre motif figurant ci-dessous ou si vous souhaitez préciser davantage le libellé justifiant le pointage, veuillez saisir le texte de votre choix dans le champ "Autre motif" :
HAM : Hors ass. mal.
3
SRE : Sans ret. elec.
ADT : Acc. de travail
TJP : Toujours Pointer
Autre motif : POINTE
>> Annuler
>> Valider
4

- Sélectionnez le champ **« HAM : Hors ass. mal. » [3]** car il s'agit dans le cas présent d'un virement de laboratoire qui ne concerne pas une télétransmission.
- Puis cliquez sur **« Valider » [4].**

AVERTISSEMENT

La case TJP (Toujours Pointer), permet de pointer automatiquement tous les Virements provenant d'un même organisme.
Tous les pointages automatiques programmés et effectués par notre système apparaîtront dans la **« Liste des rapprochements manuels »**. Cette fonction doit être utilisée avec précaution.
Vous aurez cependant toujours la possibilité d'annuler l'opération effectuée dans la liste des rapprochements manuels et d'annuler le pointage automatique des prochains virements dans la rubrique « Tables des affections manuelles » ***« Chapitre VIII – Leçon 13 : suppression d'une affectation manuelle ».***

- Après avoir pointé un virement, vous pouvez contrôler ou annuler votre action dans **« la liste des rapprochements manuels »** accessible à partir du menu déroulant **« Autres listes »**.
  « *Chapitre VI – Leçon 10* : *Annuler ou pointer un rapprochement manuel* ».

- Pour notre exemple, on retrouve le pointage manuel du virement **« BOIRON »** avec le libellé **« HORS ASS. MAL.»**. **(Cerclé en bleu).**

ASTUCE D'UTILISATION

Pour simplifier votre manipulation (exemple ci-dessous), vous pouvez cocher toutes les lignes pour lesquelles vous avez trouvé des paiements bancaires du même type (Retours papiers ou virements de laboratoires Hors assurance maladie par exemple) **[1]**. Cliquez ensuite sur pointer **[2]** ; puis sélectionnez le motif commun (par exemple « HAM Hors Assurance Maladie») **[3]** et enfin validez **[4]**.

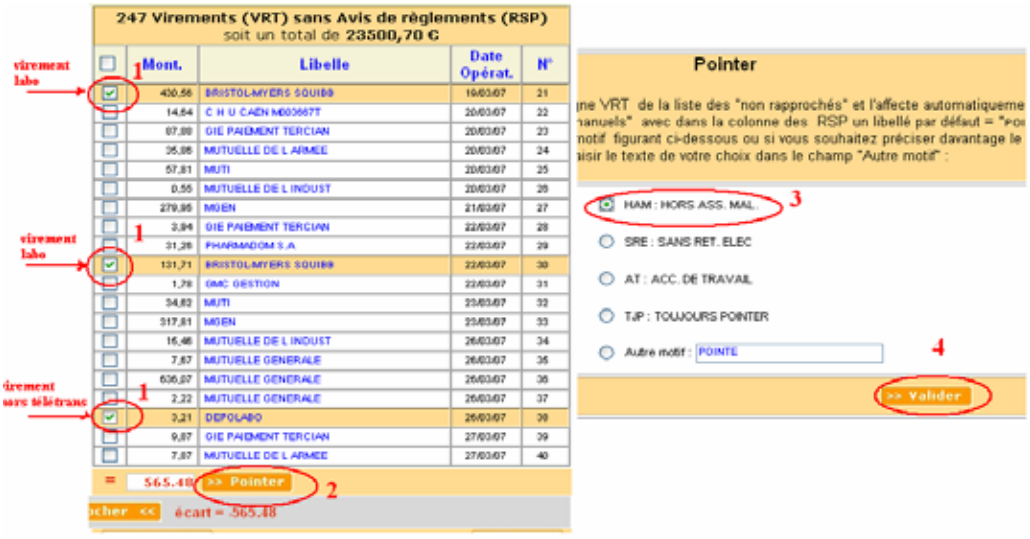

Leçon 08 : Consulter ou solder un lot en attente de RSP

Présentation des informations de la liste.

La **« liste des lots en attente de RSP »** vous indique l'ensemble **des lots transmis il y a plus de 15 jours** pour lesquels il n'y a eu aucun retour informatique (RSP) d'effectué.

Il faut distinguer 2 informations selon la couleur des lignes :

1. **Les lignes colorées en « Rose » ou en « mauve »,**
   Ces lignes correspondent aux lots émis **depuis plus de 15 jours sans retour informatique (RSP)**, mais avec un (ou plusieurs) virement(s) (VRT) en banque, dont l'application RESOBANK a réussi à effectuer le rapprochement.
   Le virement qui correspond est également visualisable dans la **« liste des non rapprochés »**.

2. **Les lignes blanches**
   Ces lignes correspondent aux lots émis **depuis plus de 15 jours qui n'ont reçu ni RSP, ni virement en banque**.

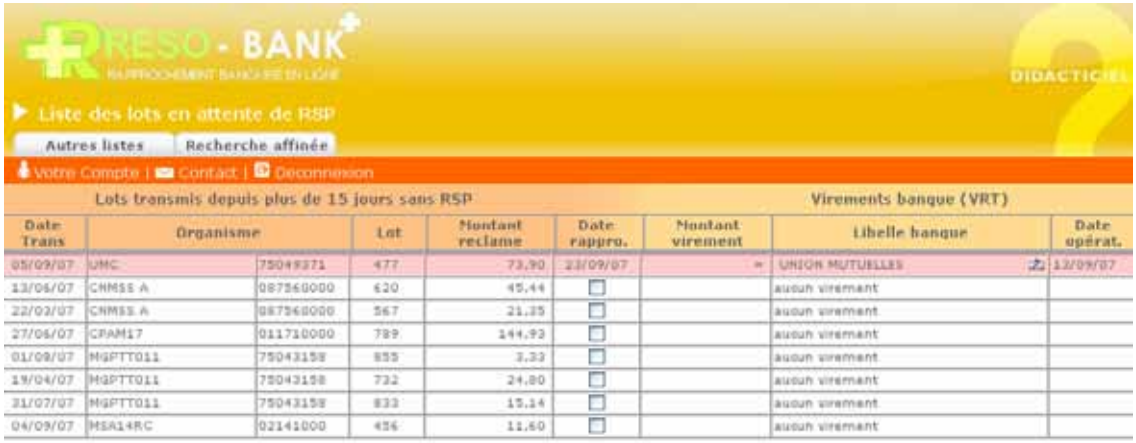
RESO - BANK
Liste des lots en attente de RSP
Autres listes
Recherche affinée
Votre Compte | Contact | Déconnexion
Lots transmis depuis plus de 15 jours sans RSP
Virements banque (VRT)
Date Trans
Organisme
Lot
Montant reclame
Date rappro.
Montant virement
Libelle banque
Date opérat.
05/09/07 UMC 75049371 477 73,90 21/09/07 UNION MUTUELLES 12/09/07
13/06/07 CNMSS A 087360000 620 45,44 aucun virement
22/03/07 CNMSS A 087360000 567 21,35 aucun virement
27/06/07 CPAM17 011710000 789 144,93 aucun virement
01/08/07 MGPTT011 75043158 855 3,33 aucun virement
19/04/07 MGPTT011 75043158 732 24,80 aucun virement
31/07/07 MGPTT011 75043158 833 15,14 aucun virement
04/09/07 MSA14RC 02141000 456 11,60 aucun virement

AVERTISSEMENT

En l'absence de RSP, le montant recherché par l'application dans les VRT est le montant réclamé, il ne tient pas compte des rejets éventuels. Contrôler dans les virements de la liste des non rapprochés, que vous n'ayez pas de paiement qui pourrait correspondre.

FONCTIONS UTILES

1 – Obtenir les coordonnées de l'organisme

En cliquant sur le **nom de l'organisme (cercle ROUGE)**, vous pouvez obtenir les coordonnées de celui-ci (adresse, tel...). En cas de retard trop important vous pourrez appeler l'organisme pour lui demander des explications. *(vous pourrez retrouver cette fonction dans la plupart des listes en cliquant sur le nom de l'organisme)*

RESO - BANK
http://www.resopharma.fr - Mozilla Firefox
Fiche Organisme
Version imprimable | Fermer
Il y a 1 résultat(s).
la présence du sigle indique une information importante concernant l'organisme, cliquez dessus pour visualiser cette information.
Cliquez sur le nom de l'organisme désiré pour visualiser les départements où cet organisme est conventionné, ses coordonnées...
Nom de l'organisme
Code RO
Code RC Associé
RC Seul
Débiteur
Téléphone
CNMSS
00 756 100
04 94 16 36 00
Il y a 1 résultat(s)

2- Obtenir le détail des lots par factures

Vous pouvez obtenir le **détail des factures** contenues dans un lot, il suffit pour cela de **cliquer sur le numéro de lot (cercle ROUGE)**.

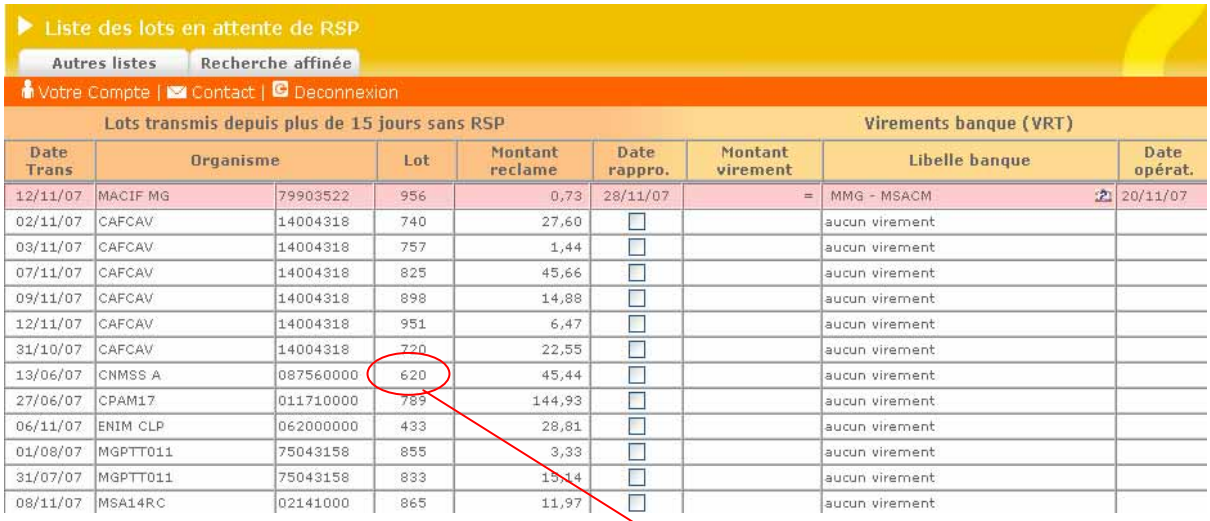
Liste des lots en attente de RSP
Autres listes
Recherche affinée
Votre Compte | Contact | Deconnexion
Lots transmis depuis plus de 15 jours sans RSP
Virements banque (VRT)

Date Trans	Organisme		Lot	Montant reclame	Date rappro.	Montant virement	Libelle banque	Date opérat.
12/11/07	MACIF MG	79903522	956	0,73	28/11/07	=	MMG - MSACM	20/11/07
02/11/07	CAFCAV	14004318	740	27,60			aucun virement	
03/11/07	CAFCAV	14004318	757	1,44			aucun virement	
07/11/07	CAFCAV	14004318	825	45,66			aucun virement	
09/11/07	CAFCAV	14004318	898	14,88			aucun virement	
12/11/07	CAFCAV	14004318	951	6,47			aucun virement	
31/10/07	CAFCAV	14004318	720	22,55			aucun virement	
13/06/07	CNMSS A	087560000	620	45,44			aucun virement	
27/06/07	CPAM17	011710000	789	144,93			aucun virement	
06/11/07	ENIM CLP	062000000	433	28,81			aucun virement	
01/08/07	MGPTT011	75043158	855	3,33			aucun virement	
31/07/07	MGPTT011	75043158	833	13,14			aucun virement	
08/11/07	MSA14RC	02141000	865	11,97			aucun virement	

Une nouvelle page s'ouvre sur le détail des lots par factures.

Quelles sont les actions manuelles possibles?

Vous avez la possibilité de **« Solder » un lot,** lorsque vous avez l'assurance que vous n'aurez jamais de retour informatique (RSP) pour solder celui-ci.

Par exemples si :

- L'organisme ne peut pas vous envoyer de retour informatique à la suite d'un problème technique.
- Le règlement bancaire a été effectué sur un autre compte bancaire non connu de RESOBANK.
- Le règlement a été effectué par chèque.

Comment solder un lot ?

Exemple

- Cochez la case correspondant à la ligne concernée **[1]**.
- Puis cliquez sur le bouton « **solder** » **[2]** en bas de la colonne.

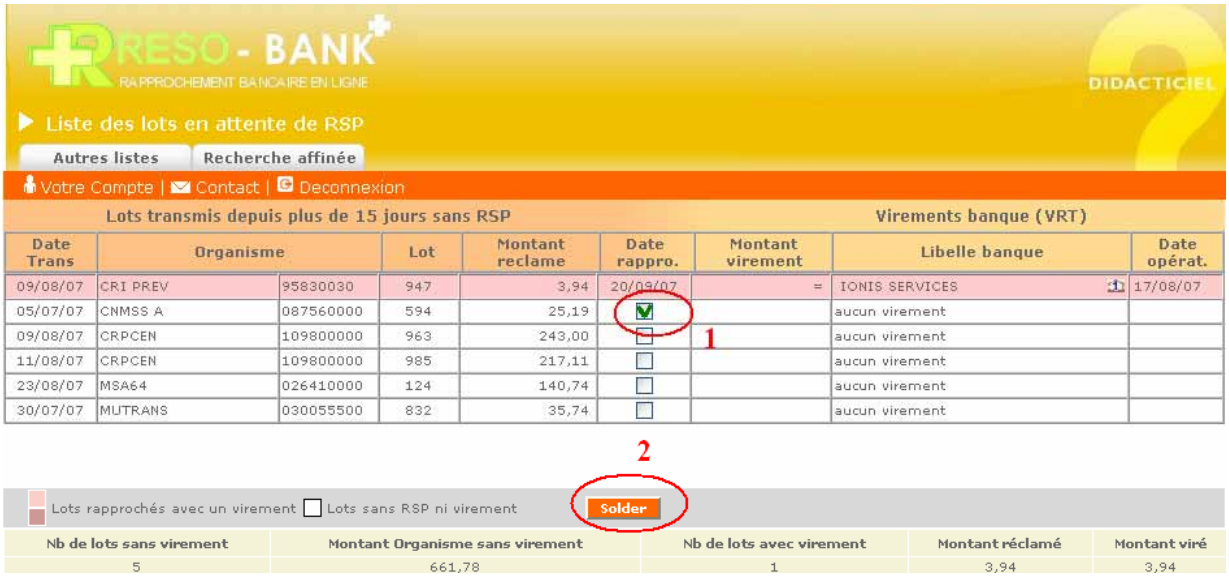

- Une fenêtre pop up de confirmation **« Solder lot sans RSP »** s'ouvre.

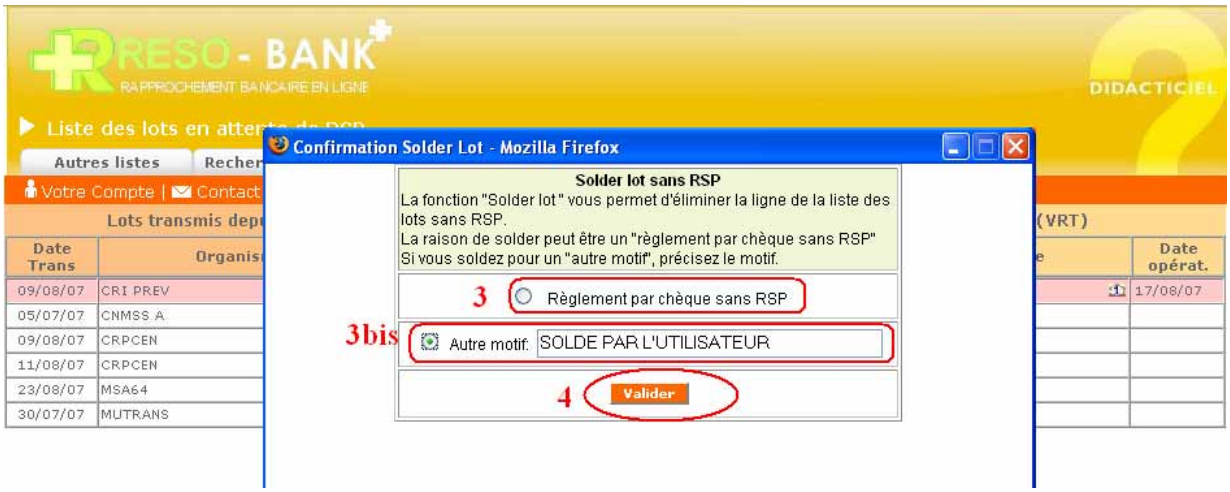
Confirmation Solder Lot - Mozilla Firefox
Solder lot sans RSP
La fonction "Solder lot" vous permet d'éliminer la ligne de la liste des lots sans RSP.
La raison de solder peut être un "règlement par chèque sans RSP"
Si vous soldez pour un "autre motif", précisez le motif.
3
Règlement par chèque sans RSP
3bis
Autre motif:
SOLDE PAR L'UTILISATEUR
4
Valider

- Cochez la case correspondant au **« Règlement par chèque sans RSP »** **[3]** si tel est le cas,
- Ou cochez la case correspondant à **« Autre motif »** **[3bis]** si vous désirez donner plus de précisions ; à défaut de saisie, le libellé **« SOLDE PAR L'UTILISATEUR »** sera mentionné.
- Et cliquez sur **« Valider »** **[4]** pour finaliser votre solde.

Vous pourrez retrouver cette opération dans vos opérations manuelles, liste des **« Lots sans RSP soldés »**, vous y accédez à l'aide du menu déroulant **« Autres listes »**.

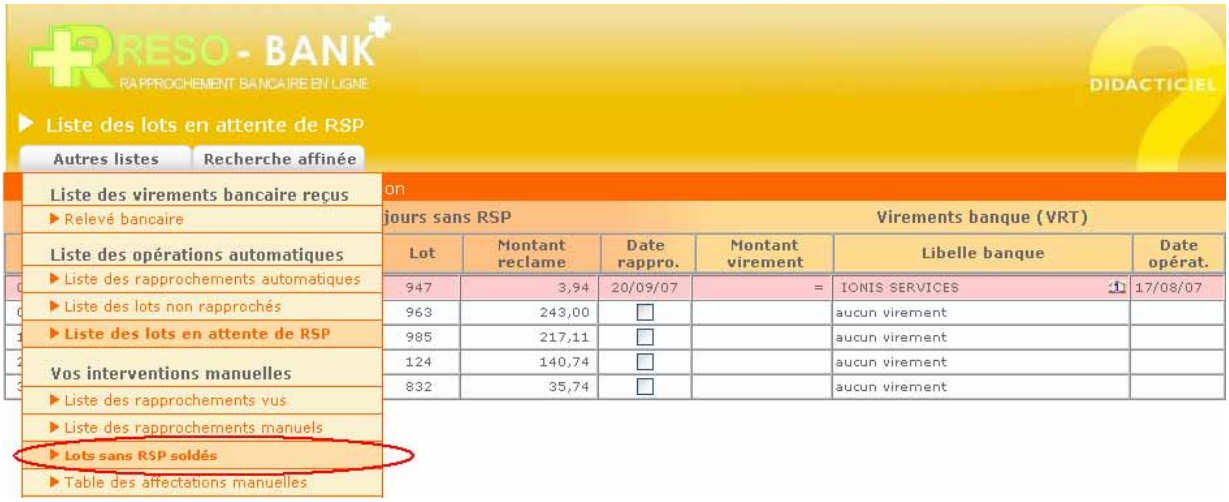

Leçon 09 : Consulter ou Annuler un rapprochement « VU »

Présentation de la « liste des rapprochements Vus ».

Cette liste affiche l'ensemble des rapprochements que vous avez **« pointé »** dans les **« listes des Rapprochements automatiques »** et la **« liste des Rapprochements manuels »**.

C'est en fait votre « ***corbeille à papier*** » dans laquelle vous allez jeter toutes les écritures que vous ne souhaitez plus voir apparaître dans vos listes de travail.

L'intérêt de cette liste est de ***sauvegarder*** tous les rapprochements que vous avez validés (Pointés).

Comment annuler le rapprochement d'une ligne pointée ?

A partir de la **« liste des rapprochements vus »,** vous avez également la possibilité **d'annuler les rapprochements** que vous avez pointés manuellement.

- Il suffit de cocher la case de la ligne concernée **[1]**.
- Cliquer sur **« Annuler »** **[2]** en haut de la colonne.

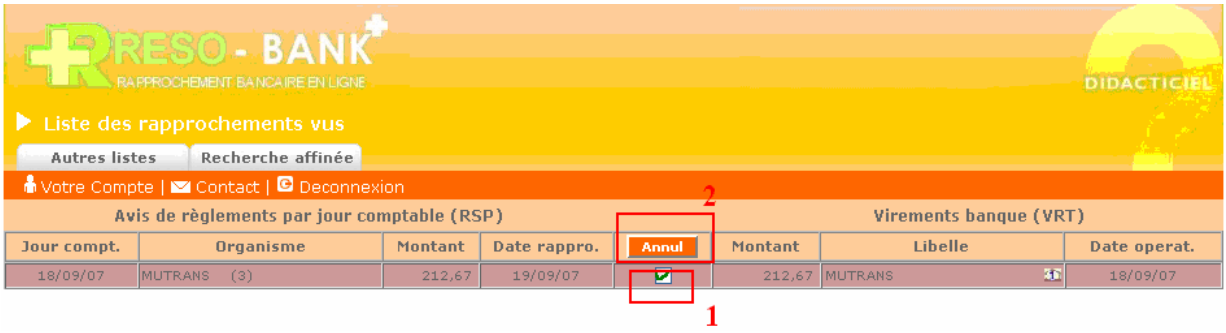
RESO - BANK
RAPPROCHEMENT BANCAIRE EN LIGNE
DIDACTICIEL
Liste des rapprochements vus
Autres listes
Recherche affinée
Votre Compte | Contact | Deconnexion
2
Avis de règlements par jour comptable (RSP)
Virements banque (VRT)
Jour compt. | Organisme | Montant | Date rappro. | Annul | Montant | Libelle | Date operat.
18/09/07 | MUTRANS (3) | 212,67 | 19/09/07 | 212,67 | MUTRANS | 18/09/07
1

- Une fenêtre de confirmation s'ouvre.
- Cliquez sur **« OK »** **[3]** pour confirmer l'opération.

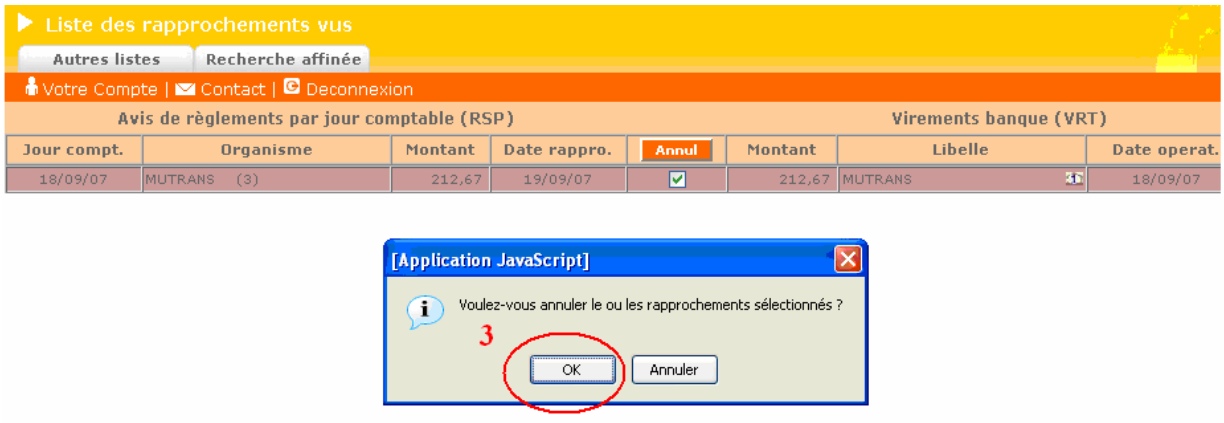
Liste des rapprochements vus
Autres listes
Recherche affinée
Votre Compte | Contact | Deconnexion
Avis de règlements par jour comptable (RSP)
Virements banque (VRT)
Jour compt. | Organisme | Montant | Date rappro. | Annul | Montant | Libelle | Date operat.
18/09/07 | MUTRANS (3) | 212,67 | 19/09/07 | 212,67 | MUTRANS | 18/09/07
[Application JavaScript]
Voulez-vous annuler le ou les rapprochements sélectionnés ?
3
OK
Annuler

- La ligne sélectionnée disparaît alors de **« la liste des rapprochements vus »**.

Liste des rapprochements vus
Autres listes
Recherche affinée
Votre Compte | Contact | Deconnexion
Avis de règlements par jour comptable (RSP)
Virements banque (VRT)
Jour compt. | Organisme | Montant | Date rappro. | Annul | Montant | Libelle | Date operat.
Aucune information n'est disponible pour cette période

➢ Les informations ainsi annulées seront alors reportées dans la **« liste des non rapprochés ».**

Liste des non rapprochés
Autres listes
Recherche affinée
Votre Compte | Contact | Deconnexion
608 Avis de règlements (RSP) sans virement (VRT)
soit un total de 24076,00 €
63 Virements (VRT) sans Avis de règlements (RSP)
soit un total de 8770,00 €

N°	Date Comp.	Organisme	Date Trans.	N° Lot	Mont.
581	18/09/07	CPAM65	14/09/07	412	6,23
582	18/09/07	SNCF	14/09/07	417	23,84
583	18/09/07	EDF642	17/09/07	444	26,93
584	18/09/07	EDF40	17/09/07	443	50,96
585	18/09/07	OCIANE	14/09/07	389	148,97
586	18/09/07	SUD OUEST	17/09/07	415	84,36
587	18/09/07	CETIP	17/09/07	428	30,41
588	18/09/07	OCIANE	13/09/07	377	154,60
589	18/09/07	MUTRANS	14/09/07	416	62,25
590	18/09/07	MUTRANS	13/09/07	400	12,92
591	18/09/07	MUTRANS	13/09/07	382	137,50

Mont.	Libelle	Date Opérat.	N°
212,67	MUTRANS	18/09/07	61
116,84	LAPOSTE CNF 35 012	18/09/07	62
21,90	VOIEMENT DANI LE	18/09/07	63

AVERTISSEMENT

- Les lignes pointées ne peuvent plus être dépointées !
C'est-à-dire que vous ne pouvez les réintégrer dans la liste des rapprochements automatiques. Seule la fonction d'annulation des rapprochements pointés est possible.

- Les rapprochements vus dont la date de rapprochement est supérieure à 60 jours ne sont plus affichés dans Résobank.

FONCTION UTILE

En cliquant sur **l'icône à droite du libellé de virement [ ]**, vous obtenez le détail de votre compte bancaire créditeur de ce virement.
Cette information est intéressante lorsque vous avez plusieurs comptes.

Leçon 10 : Annuler ou Pointer un rapprochement manuel

Présentation de la « liste des rapprochements manuels ».

Cette liste affiche :

- L'ensemble des rapprochements que vous avez effectué à partir de **« liste des lots non rapprochés »**, sur 60 jours.
- Les affectations **« TOUJOURS SOLDER »** et **« TOUJOURS POINTER »** que vous avez programmé pour les différents organismes, apparaissent également dans cette liste.**(Chapitre VIII - Leçons 12/13)**.

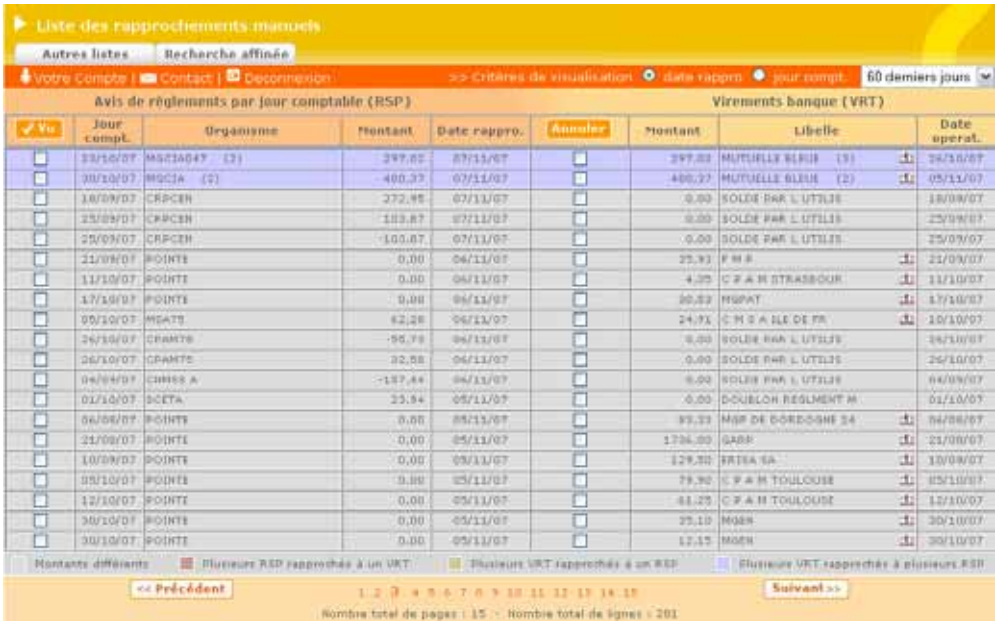

Comment annuler un rapprochement manuel ?

A partir de la **« liste des rapprochements manuels »,** vous avez la possibilité **d'annuler les rapprochements** que vous avez effectués manuellement ou programmés automatiquement.

- Il suffit de cocher la (ou les) case(s) de la (ou les) ligne(s) concernée(s) **[1]**.
- Puis cliquez sur **« Annuler »** **[2]** en haut de la colonne.

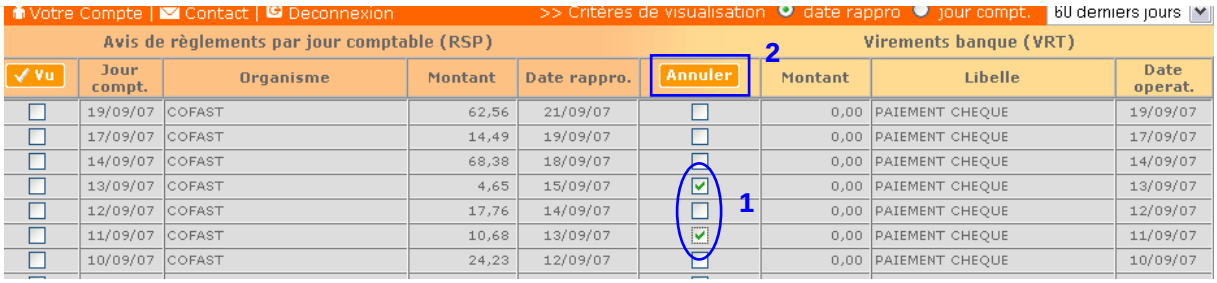

- Une fenêtre de confirmation s'ouvre.

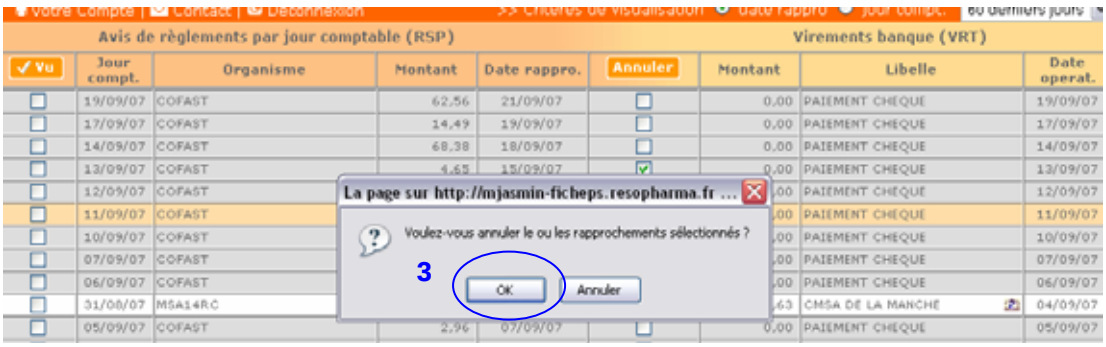

- Cliquez sur **« OK »** [3] pour confirmer l'opération.

- Les lignes disparaissent et les informations (RSP et VRT) sont replacées automatiquement dans leurs colonnes respectives, dans **« La Liste des non rapprochés »**.

Comment « Pointer » un rapprochement manuel avec la fonction « Vu » ?

A partir de la **« liste des rapprochements manuels »,** vous avez également la possibilité **de pointer les lignes de rapprochements,** afin que ceux-ci disparaissent de la liste.
Vous ne visualiserez plus que les nouveaux ou les plus récents rapprochements effectués manuellement.

- Il suffit de cocher la (ou les) case(s) de la (ou les) ligne(s) concernée(s) [1].
- Puis cliquez sur **« Vu »** [2] en haut de la colonne.
- Une fenêtre de confirmation s'ouvre
- cliquez sur **« OK »** [3] pour confirmer l'opération.

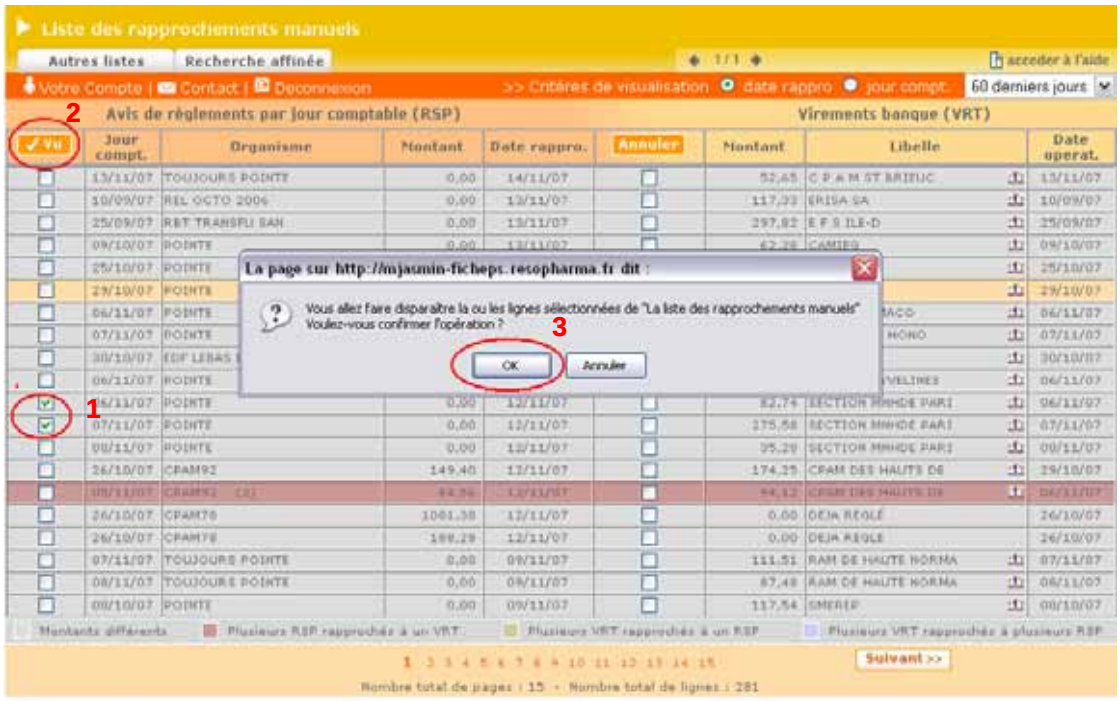

- Les lignes pointées disparaissent et sont replacées automatiquement dans la **« Liste des rapprochements vus »**. **(cerclé en rouge ci-dessous)**.

Leçon 11 : Consulter ou Annuler un solde de lot sans RSP

Présentation de la « liste des lots sans RSP soldés ».

La « liste des lots sans RSP soldés » affiche l'ensemble des lots que vous avez soldé manuellement à partir de la **« liste des lots en attente de RSP »** ***(Chapitre IV – Leçon 08)***.

Vous pourrez à partir de cette liste ***Vérifier*** vos opérations manuelles.

Toutes vos actions de soldes manuels sur les lots sans RSP sont ainsi répertoriées dans cette liste.
Vous pouvez donc les contrôler et les annuler si besoin.

Liste lots sans RSP soldés

03 - Pointer un VRT

Autres listes | Recherche affinée | 1 / 1 | acceder à l'aide

Votre Compte | Contact | Deconnexion

Lots transmis depuis plus de 15 jours sans RSP et soldés

Date Trans	Organisme		Lot	Montant réclamé	Raison	Annuler
18/10/07	579 RHONE	030453200	471	51,56	Règlement par chèque	
01/10/07	MUT AIN	030455100	983	2,46	Règlement par chèque	
13/10/07	MUT AIN	030455100	333	154,07	SOLDE PAR L UTILISATEUR	
15/10/07	MUT AIN	030455100	361	6,26	SOLDE PAR L UTILISATEUR	
16/10/07	MUT AIN	030455100	387	8,57	SOLDE PAR L UTILISATEUR	
20/10/07	MUT AIN	030455100	556	437,28	SOLDE PAR L UTILISATEUR	
18/10/07	CNMSS A	087560000	476	4,32	Règlement par chèque	
04/10/07	MNT(MGPCL)	996910609	89	69,02	Règlement par chèque	
20/10/07	MNT(MGPCL)	996910609	568	23,88	SOLDE PAR L UTILISATEUR	

Comment Annuler un solde manuel ?

- Cochez la case correspondant à la ligne concernée **[1]**.
- Puis cliquez sur le bouton **« Annuler» [2]** en haut de la colonne.

Liste lots sans RSP soldés

Autres listes | Recherche affinée

Votre Compte | Contact | Deconnexion

Lots transmis depuis plus de 15 jours sans RSP et soldés

Date Trans	Organisme		Lot	Montant réclamé	Raison	Annuler
18/10/07	579 RHONE	030453200	471	51,56	Règlement par chèque	
01/10/07	MUT AIN	030455100	983	2,46	Règlement par chèque	
13/10/07	MUT AIN	030455100	333	154,07	SOLDE PAR L UTILISATEUR	
15/10/07	MUT AIN	030455100	361	6,26	SOLDE PAR L UTILISATEUR	
16/10/07	MUT AIN	030455100	387	8,57	SOLDE PAR L UTILISATEUR	
20/10/07	MUT AIN	030455100	556	437,28	SOLDE PAR L UTILISATEUR	
18/10/07	CNMSS A	087560000	476	4,32	Règlement par chèque	
04/10/07	MNT(MGPCL)	996910609	89	69,02	Règlement par chèque	
20/10/07	MNT(MGPCL)	996910609	568	23,88	SOLDE PAR L UTILISATEUR	

La ligne disparait de **« la liste des lots sans RSP soldés »** qui est réinsérée dans **« la liste des lots en attente de RSP ».**

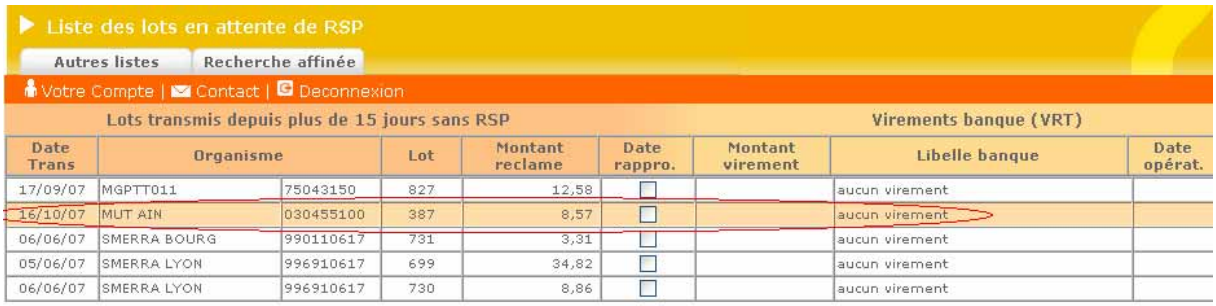
Liste des lots en attente de RSP

Autres listes | Recherche affinée

Votre Compte | Contact | Deconnexion

Lots transmis depuis plus de 15 jours sans RSP						Virements banque (VRT)		
Date Trans	Organisme		Lot	Montant reclame	Date rappro.	Montant virement	Libelle banque	Date opérat.
17/09/07	MGPTT011	75043150	827	12,58			aucun virement	
16/10/07	MUT AIN	030455100	387	8,57			aucun virement	
06/06/07	SMERRA BOURG	990110617	731	3,31			aucun virement	
05/06/07	SMERRA LYON	996910617	699	34,82			aucun virement	
06/06/07	SMERRA LYON	996910617	730	8,86			aucun virement	

FONCTION UTILE

En cliquant sur le **N° du lot**, vous obtenez le détail de toutes les factures contenues dans le lot.

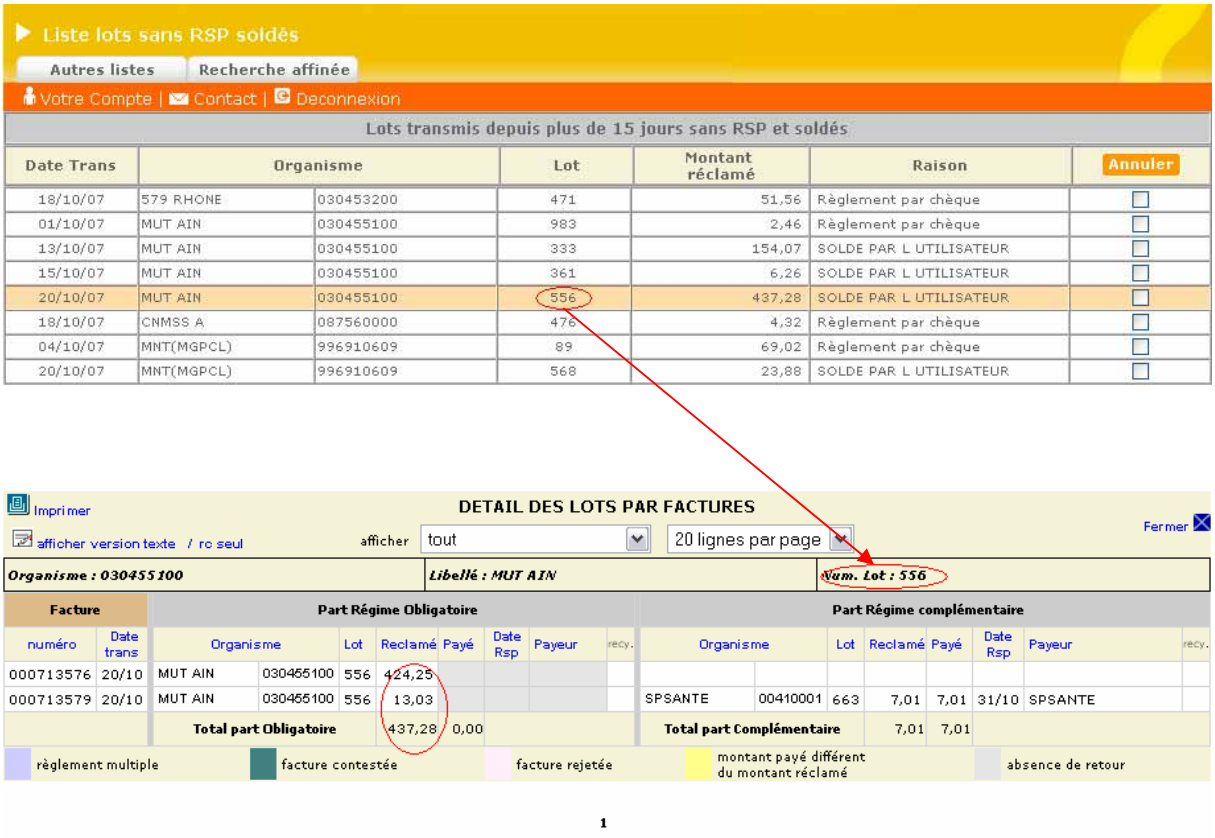

Liste lots sans RSP soldés

Autres listes | Recherche affinée

Votre Compte | Contact | Deconnexion

Lots transmis depuis plus de 15 jours sans RSP et soldés

Date Trans	Organisme		Lot	Montant réclamé	Raison	Annuler
18/10/07	579 RHONE	030453200	471	51,56	Règlement par chèque	
01/10/07	MUT AIN	030455100	983	2,46	Règlement par chèque	
13/10/07	MUT AIN	030455100	333	154,07	SOLDE PAR L UTILISATEUR	
15/10/07	MUT AIN	030455100	361	6,26	SOLDE PAR L UTILISATEUR	
20/10/07	MUT AIN	030455100	556	437,28	SOLDE PAR L UTILISATEUR	
18/10/07	CNMSS A	087560000	476	4,32	Règlement par chèque	
04/10/07	MNT(MGPCL)	996910609	89	69,02	Règlement par chèque	
20/10/07	MNT(MGPCL)	996910609	568	23,88	SOLDE PAR L UTILISATEUR	

Imprimer

DETAIL DES LOTS PAR FACTURES

Fermer

afficher version texte / rc seul afficher tout 20 lignes par page

Organisme : 030455100 *Libellé : MUT AIN* *Num. Lot : 556*

Facture		Part Régime Obligatoire								Part Régime complémentaire						
numéro	Date trans	Organisme		Lot	Reclamé	Payé	Date Rsp	Payeur	recy.	Organisme		Lot	Reclamé	Payé	Date Rsp	Payeur
000713576	20/10	MUT AIN	030455100	556	424,25											
000713579	20/10	MUT AIN	030455100	556	13,03					SPSANTE	00410001	663	7,01	7,01	31/10	SPSANTE
		Total part Obligatoire			437,28	0,00				**Total part Complémentaire**			7,01	7,01		

règlement multiple | facture contestée | facture rejetée | montant payé différent du montant réclamé | absence de retour

1

Leçon 12 : Présentation de la table des affectations manuelles

« La table des affectations manuelles » liste l'ensemble des ordres spécifiques de Solde ou Pointage systématique que vous avez programmé lors de vos interventions manuelles effectuées à partir de la liste des non rapprochés.
(Chapitre III : Liste des non rapprochés - Leçon 06 : Comment Solder un RSP et Leçon 07 : Comment Pointer un VRT)

Colonne de Gauche *(Emetteurs de RSP)* cadrée *[en rouge]* sur l'image ci-dessous

Cette colonne correspond à l'ensemble des RSP des organismes d'assurance maladie pour lesquels vous avez affecté le motif **« TJS : Toujours Solder »**.

? *Conséquence :*
Les retours informatiques (RSP) de ces organismes seront **TOUJOURS Soldés automatiquement**, par l'application Résobank et apparaîtront dans la **« liste des rapprochements manuels »**.

? *Raison possible des affectations :*
Il peut s'agir d'un organisme :
- qui ne paie que par chèque, jamais par virement,
- ou dont les virements sont toujours effectués sur un autre compte bancaire inconnu de Résopharma.

Colonne de Droite *(Emetteurs de Virements)* cadrée *[en bleu]* sur l'image ci-dessous

Cette colonne correspond à l'ensemble des Virements reçus sur votre compte bancaire pour lesquels vous avez affecté le motif : **« TJP : Toujours Pointer »**.

? *Conséquence :*
Les virements (VRT) de ces émetteurs seront **TOUJOURS Pointés automatiquement**, par l'application Résobank et apparaîtront dans **« liste des rapprochements manuels »**.

? *Raison possible des affectations :*
Ces affectations peuvent correspondre à un organisme :
- qui ne sait pas et ne fera jamais de retour informatique,
- ou qui ne fait pas l'objet de télétransmissions par notre intermédiaire (exemples : Laboratoires, Grossistes, organismes de tutelle, etc…) ;

RESO - BANK
RAPPROCHEMENT BANCAIRE EN LIGNE
DIDACTICIEL
Table des affectations manuelles
Autres listes
Recherche affinée
Votre Compte | Contact | Deconnexion
Emetteurs de RSP
Date Code Organisme Libellé Organisme Type Aff. Sup
09/11/04 MUTI BNORMAN AUB
09/11/04 CNMSS A PCH
26/04/05 75809426 AGRR TJS
Emetteurs de virements
Date Nom Emetteur Code Bancaire Type Aff. Sup
17/11/05 00001006203 CNM 3000100831A834D000000 TJP
21/10/04 COMPTE CDC 14598000010000009674P SRE
09/11/04 M.F.N. LISIEUX 114065331409315435200 HAM
17/11/05 ANPE 3000100934A934D000000 TJP
01/06/05 M U T I 30076023241044130020O TJP
26/04/05 F.M.P. TIERS P 10107002280045091080S TJP
01/06/05 MUTUELLE NATION 300020483900000610 30X TJP

Leçon 13 : Suppression d'une affectation manuelle

Comment supprimer une affectation ?

Vous avez la possibilité de supprimer à tout moment les affectations créées dans la **« table des affectations manuelles »** afin que les prochains retours des organismes présents dans cette rubrique ne fassent plus l'objet d'un solde systématique ou que les émetteurs d'un virement ne soit pas pointés automatiquement.

? Comment Supprimer un Solde systématique d'un RSP

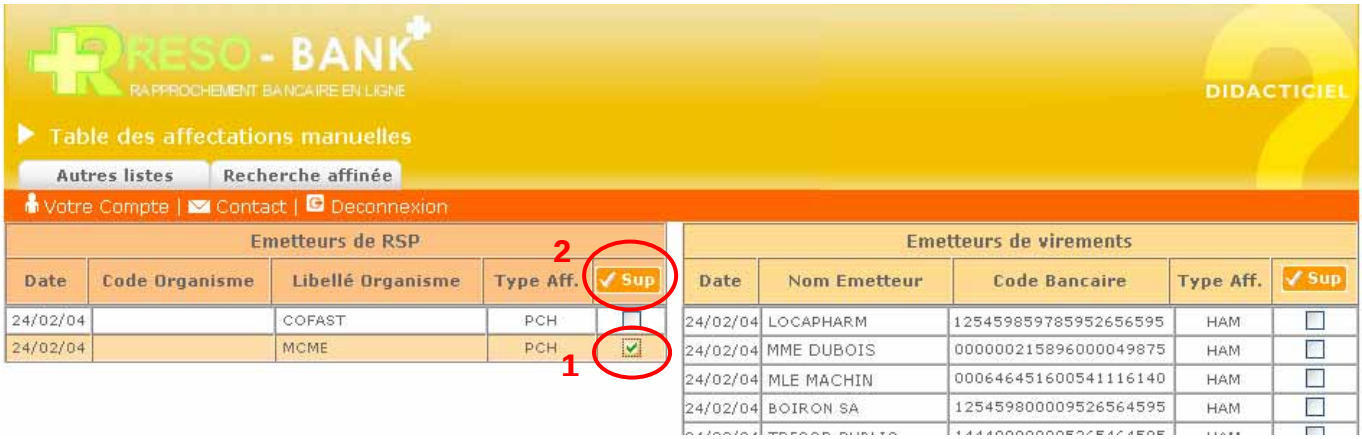

- Cochez la case **[1]** de la ligne concernée dans la colonne des RSP.
- Cliquez sur **« Sup »** **[2]** en haut de la colonne.
- Une fenêtre pop up s'ouvre, au milieu de la page.

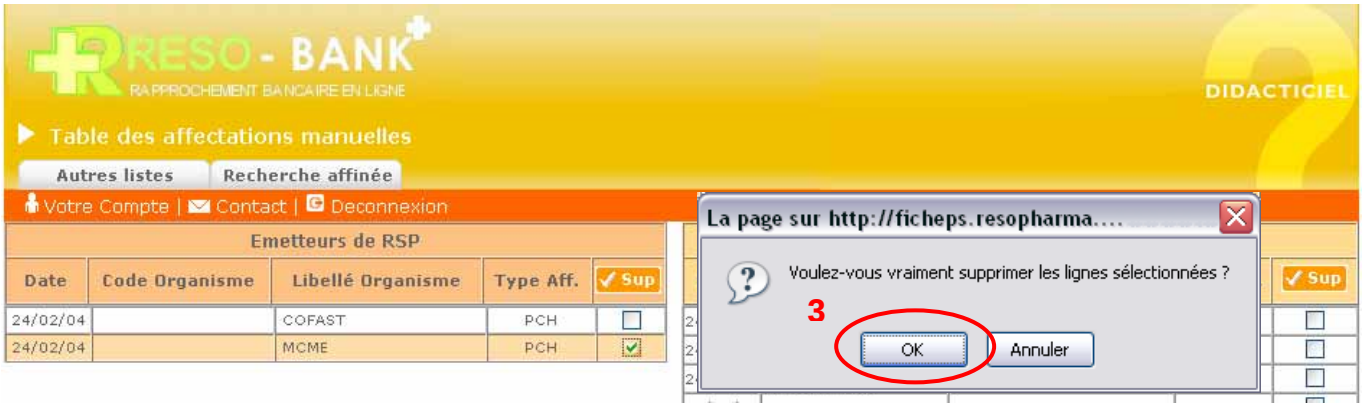

- Cliquez sur **« OK »** **[3]** pour valider l'opération.
- La ligne sélectionnée disparaît alors de la liste.

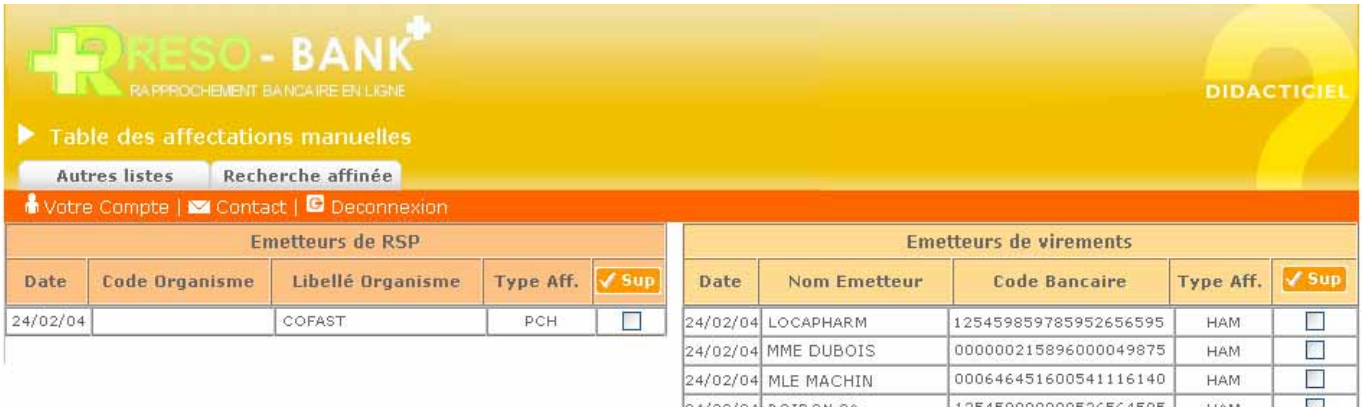

? Comment supprimer le pointage systématique d'un VRT

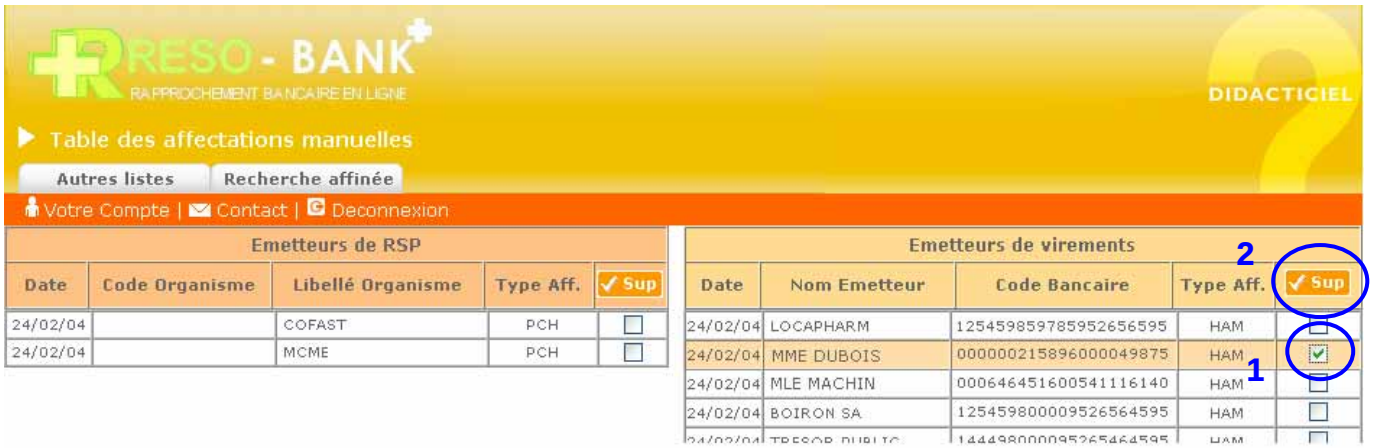

- Cochez la case **[1]** de la ligne concernée dans la colonne des VRT.
- Cliquez sur **« Sup »** **[2]** en haut de la colonne
- Une fenêtre pop up de confirmation s'ouvre au milieu de la page.

- Cliquez sur **« OK »** **[3]** pour valider l'opération.
- La ligne sélectionnée disparaît alors de la liste.

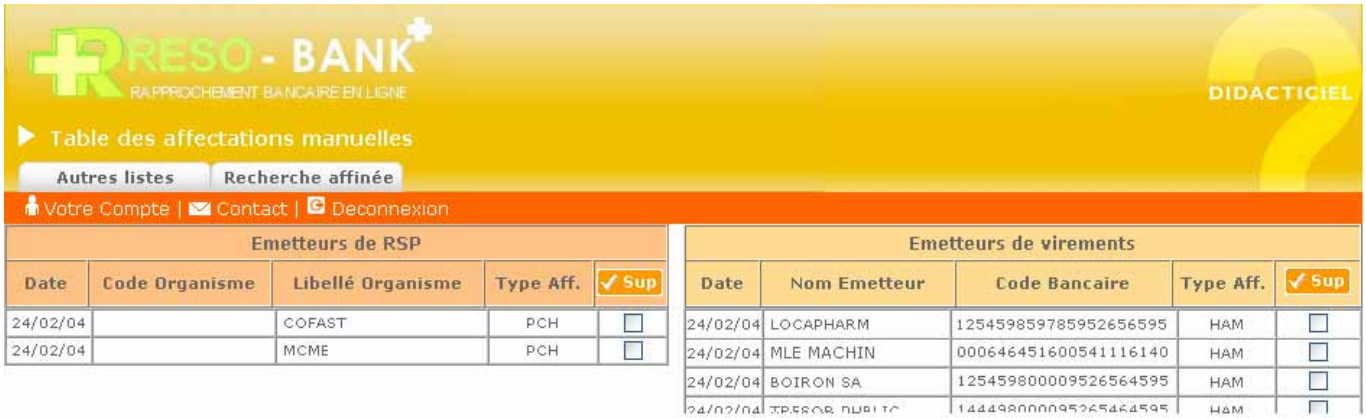

AVERTISSEMENT

- l'action de suppression d'une affectation n'est pas rétroactive !
C'est-à-dire que les soldes et pointages systématiques déjà effectués ne seront pas supprimer automatiquement par la simple suppression de l'affectation.

Leçon 14 : Consulter votre ou vos relevés bancaires

Présentation des informations de la liste.

Au même titre qu'une consultation de votre compte bancaire sur le site web de votre banque, Résopharma propose la visualisation globale sur 90 jours, des opérations de virements bancaires reçus sur vos comptes bancaires enregistrés au service Résobank. *(Vous retrouvez l'ensemble des virements présents dans les différentes listes du module Résobank, qu'ils soient rapprochés ou non).*

Comment lire ces informations ?

Dans la partie gauche, le module de recherche vous permet d'afficher les informations souhaitées.

- Indiquez une période (date de début et date de fin).
- Puis le compte bancaire (si vous en avez un seul, il est sélectionné par défaut)
  *Dans le cas ci-dessous **[1]**, 3 banques sont enregistrées.*
- Cliquer sur « **valider** ».

Dans la partie de droite, votre relevé bancaire s'affiche selon les critères d'affichage que vous avez sélectionné.

- En en-tête **[2]** vous avez :
  - Le nom du compte
  - le nombre de virements,
  - la période
  - le montant total.
- Les 3 colonnes du tableau **[3]** indiquent :
  - La date d'opération
  - Le libellé de virement *(nom de l'émetteur du virement)*
  - Le montant du virement

FONCTION UTILE

Le bouton **« Imprimer »,** vous permet d'imprimer la liste visualisée.

Le bouton **« Télécharger »**, vous permet d'obtenir au format .csv, l'ensemble des données de virements tels qu'ils sont visualisés (compte et période sélectionnés).
Vous pourrez ainsi les traiter sur votre poste de travail à votre gré. (intégration avec un logiciel de base de données...)

AVERTISSEMENT

La visualisation ne peut se faire que sur un seul compte à la fois. Si vous avez plusieurs comptes bancaires, vous devez sélectionner le compte que vous désirez consulter, imprimer ou Télécharger.

RESOPHARMA VOUS CONSEILLE :

Pour une utilisation optimum du service « Résobank », une connexion une fois par semaine suffit.
En particulier, afin de traiter les informations présentes :

- A - Dans la « **liste des non rapprochés** », **[en rouge].**
- B - Dans la « **liste des lots en attente de RSP** » **[en bleu]**.

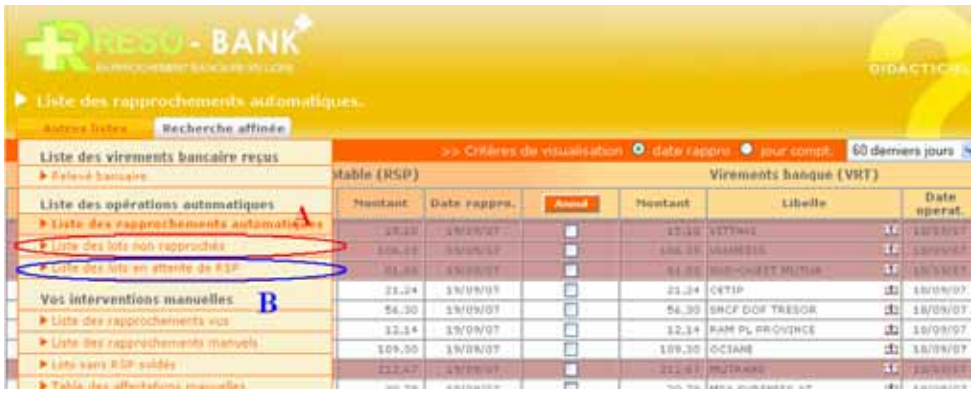

Liste des non rapprochés

Il faut **en priorité** s'occuper de la gestion **des RSP de plus de 30 jours sans correspondance de virement** dont la date comptable est signalée par un fond **rouge**.

? POURQUOI

Parce les RSP de plus de 30 jours qui n'ont pas été rapproché pour un motif quelconque, indique généralement une anomalie. 30 jours est un délai suffisamment long pour considérer qu'une intervention manuelle est nécessaire, puisque le rapprochement automatique est impossible.

ATTENTION TOUT RSP SANS VRT EST CONSIDERE COMME POTENTIELLEMENT NON REGLE, IL CONVIENT PAR CONSEQUENT DE :

- Vérifier si le(s) RSP est > ou < au(x) VRT (si l'écart entre le montant du ou des RSP est supérieur à la tolérance de l'interface soit 0,01 €).
- Si tel est le cas il conviendra alors de « **Rapprocher** » les deux (ou multiples) valeurs.
- Exemples : Un lot comportant des factures réglées et rejetées, dont les factures rejetées en première instance sont finalement réglées en banque (ex rejets « traitement caisse » par les CPAM ou « factures rejetés et payées manuellement » pour la MGEN et la LMDE)
- Vérifier si ces RSP ne font pas l'objet d'un paiement par chèque ou d'un virement effectué sur un autre compte bancaire auquel nous n'avons pas accès.
- Et « **Solder** » en conséquence les RSP dont vous aurez retrouvé la correspondance dans vos relevés bancaires. Vous pouvez choisir de toujours solder (**TJS**) ***(Chapitre III – Leçon 06 : Solder un RSP)***.

Cas particuliers :

- Vérifier si ces RSP ne font pas l'objet d'un retard de l'organisme dont le virement aurait été effectué sur votre compte il y a plus de 90 jours; Il faudra alors « **Solder** » directement les RSP si vous avez connaissance des virements effectués préalablement.

- Vérifier si ces RSP ne font pas l'objet d'un **« Doublon »** de la part de l'organisme qui aurait renvoyé plusieurs fois le même retour pour un ou plusieurs lots; Il conviendra alors de « **Solder** » directement le ou les RSP.

N'HESITEZ PAS A DEMANDER LES INFORMATIONS DE PAIEMENTS EN INTERROGEANT DIRECTEMENT LES ORGANISMES CONCERNES.

Après avoir traité les RSP de plus de 30 jours sans correspondances de virements, nous vous conseillons de traiter les **« virements sans correspondance de RSP » datant d'au moins un mois** pour ne pas pointer à tort une information susceptible d'être rapprochée automatiquement par le système ; il peut s'agir d'un simple retard de l'organisme dans la restitution du (ou des) RSP.

- Vérifier si le VRT a un rapport direct avec la télétransmission; s'il s'agit de virements concernant des laboratoires, des organismes de tutelles, etc.
- Il faudra « **Pointer** » en conséquence le ou les VRT concernés.
- Vous pouvez aussi choisir de toujours pointer (TJP) ***(Chapitre III – Leçon 07 : Pointer un VRT)***.
- Vérifier si le VRT a déjà fait l'objet d'un retour papier de l'organisme et que celui-ci ne renverra pas de RSP (ou ne sait pas faire de retour Noémie).
- Il faudra alors « **Pointer** » le ou les VRT concernés.
- Vérifier si le VRT correspond à un Accident de travail.
- Il faudra alors « **Pointer** » le VRT concerné.

Nous vous conseillons de :

- Contacter les organismes concernés afin d'obtenir les renseignements sur les RSP manquants.
- Ou appeler la Hotline de Résopharma au 0820 20 12 29 pour vérifier si ces absences n'ont pas déjà été signalées et contrôler si celles-ci ne sont pas en cours de résolution.

Liste des lots en attente de RSP

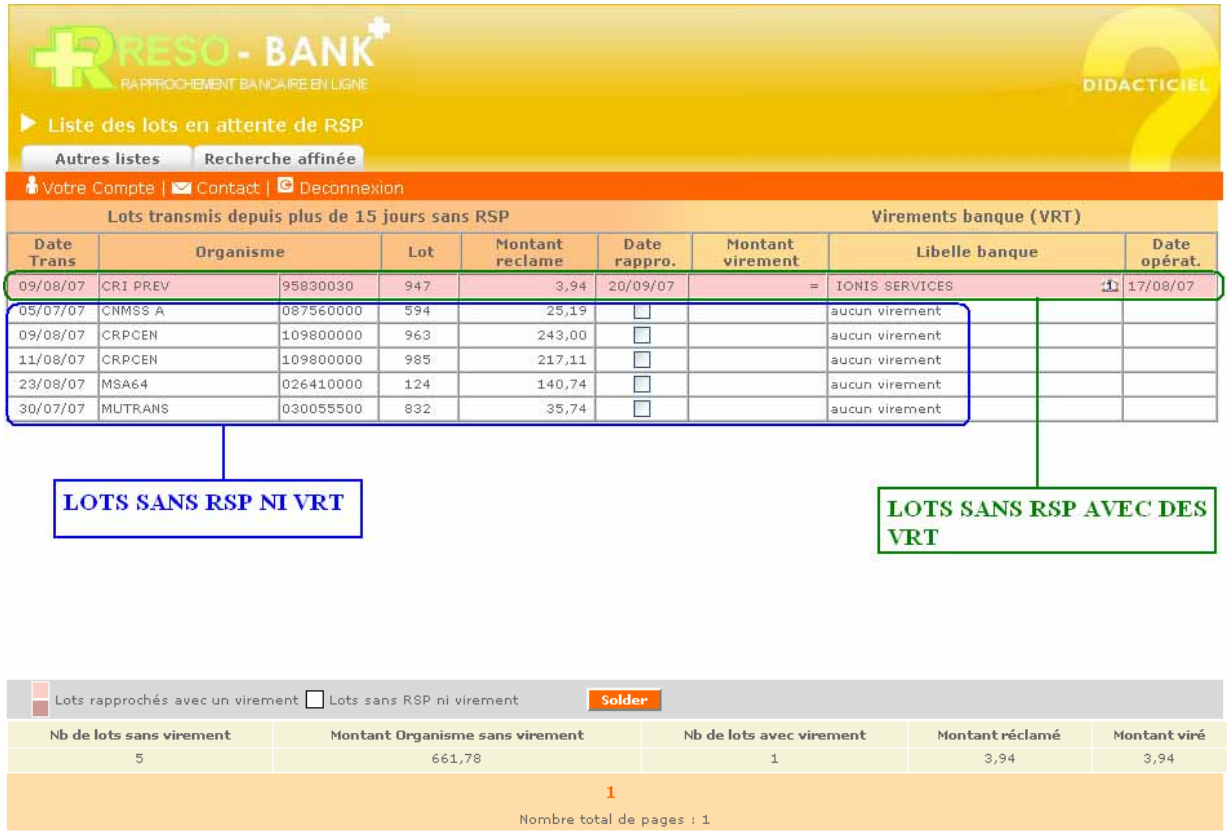

Nous vous conseillons enfin de traiter la **« liste des lots en attente de RSP depuis plus de 15 jours »** sur lesquels vous n'avez reçu **ni RSP, ni VRT** car il peut s'agir de lots que les organismes auront invalidés involontairement et qui ne feront donc l'objet d'aucun règlement s'ils ne sont pas recyclés.

Il conviendra par conséquent de contacter les organismes afin de déterminer ce qu'il est advenu de ces lots.

ANNEXES

LES RELEVES PAPIERS :

Résopharma met à votre disposition à la fin de l'Accusé de Réception Technique (ART), des bordereaux d'informations. Vous trouverez ainsi sous forme de tableaux les informations suivantes :

SRBE : Détail des lots en attente de RSP

Cette liste fait état de tous les lots transmis depuis plus de 15 jours pour lesquels figure une absence d'avis de règlement RSP.
Ces lots ne sont donc pas soldés dans votre logiciel de télétransmission.

Deux cas de figure se présentent :

- **[en rouge] -** Cas des lots émis **depuis plus de 15 jours sans retour informatique (RSP)**, mais avec un (ou plusieurs) virement(s) (VRT) en banque, dont l'application RESOBANK a réussi à effectuer le rapprochement.
- **[en bleu]** – Cas des lots émis **depuis plus de 15 jours qui n'ont reçu ni RSP, ni virement en banque**.

SRBE

DETAIL DES LOTS EN ATTENTE DE RSP
(LOTS TRANSMIS DEPUIS PLUS DE 15 JOURS SANS RSP) 09/02/06

NUMERO	ORGANISME LIBELLE		DATE TRANS	LOT	MONTANT RECLAME	MONTANT VRT		LIBELLE BANQUE	DATE OPERAT
47510599	MFP SRI		03/01	766	93.08	=	RGF MFP		23/01
47510527	MMJ75		07/01	850	61.88	=	RGF MFP		02/02
47510599	MFP SRI		12/01	917	73.01	=	RGF MFP		02/02
47510599	MFP SRI		11/01	895	348.31	=	RGF MFP		02/02
37510503	MGP503		16/01	978	5.54	=	MGP CENTRE 603		03/02
37510503	MGP503		18/01	016	28.45	=	MGP CENTRE 603		03/02
75049603	MGP RC		20/01	185	1.98	=	MGP CENTRE 603		06/02
80473100	CIMAM047		19/01	035	66.45				
75049652	FNACA		29/12	882	1.29				
47510533	MAE75		04/01	786	12.94				
47510523	MCF75		16/01	979	11.86				
47510599	MFP SRI		04/01	787	11.21				
47510599	MFP SRI		16/01	980	31.64				
42110000	MFP211	M	07/01	849	3.66				
37510503	MGP503		11/01	894	55.40				
27510000	MGPTT75		06/01	829	35.84				
51007990	MNCE	DIR	11/01	038	5.92				
51007990	MNCE	DIR	24/01	237	17.03				
75990010	VIAMEDIS		13/01	062	54.81				

? QUE DEVEZ VOUS FAIRE

1. Vous devez contacter les organismes afin de savoir si ceux-ci n'ont pas des problèmes de traitement ou un retard dans la restitution des RSP, et, s'il y aura bien des virements bancaires par la suite,

2. Ou prendre contact auprès de la hotline de Résopharma au 0820 20 12 29 afin de savoir si les absences ont déjà été signalées auprès de nos services et que ces problèmes sont en cours de résolution.

3. Vous devez pointer via l'interface Résobank rubrique « liste des non rapprochés », les lots qui ne feront l'objet d'aucun avis de règlement RSP suite à une incapacité ponctuelle de l'organisme.

4. Vous devez solder via l'interface Résobank rubrique **« liste des lots en attente de RSP »**, les lots qui ne feront l'objet d'aucun avis de règlement RSP ni de virement bancaire VRT (exemple : bordereau de règlement papier+paiement par chèque).

RBE : Liste des Rapprochements bancaires

Cette liste fait état de l'ensemble des rapprochements bancaires effectués automatiquement depuis la dernière transmission.
Il est vivement conseillé de conserver précieusement cette liste, car elle n'est éditée qu'une seule fois (à chaque transmission) et peut permettre de vérifier vos opérations comptables.

```
RBE

RESOBANK

CONSULTEZ http://www.resopharma.fr, RUBRIQUE =SERVICE ABONNE=

RBE                  RAPPROCHEMENTS BANCAIRES
              DEPUIS LA DERNIERE TRANSMISSION DU 08/02/06
-------------------------------------------------------------------------
RECE. JOUR  ORGANISME    DATE   LOT  MONTANT   MONTANT  LIBELLE BANQUE    DATE
RSP   COMP.              TRANS       RSP       VRT                     OPERAT
----- ----- ------------ ----- ---- --------- --------- --------------- ------
09/02 23/01 RAM ART IDF  16/01  967      7.06       =   RAM ARTISANS IL 24/01
09/02 23/01 RAM LIB IDF  19/01  034      1.44       =   R.A.M PROF LIBE 24/01
09/02 23/01 RAM047       16/01  966     20.97     37.94 RAM COMMERCANTS 24/01*
09/02 23/01 RAM047       19/01  033     16.97
04/02 31/01 MMI LILLE    20/01  065     46.39     99.89 M.M.I.          02/02*
09/02 07/02 MPN59        28/01  286     53.50
09/02 02/02 MCA          10/01  017     10.53       =   RGF MFP         02/02
```

RBN : Liste des RSP de plus de 30 jours sans correspondance de virement

Cette liste fait état de tous les RSP reçus il y a plus de 30 jours pour lesquels aucune correspondance de virement VRT n'a été retrouvée par le système.
Résopharma considère alors que les virements n'ont pas été effectués et qu'il convient par conséquent de vérifier :

- Si le virement (VRT) n'a pas été effectué sur un autre compte bancaire.
- Si le RSP n'a pas été restitué avec un montant > ou < au montant du VRT (si écart > 0.01€).
- Si le RSP n'a pas fait l'objet d'un paiement par chèque.
- Si le RSP est un simple doublon.
- Si le virement (VRT) apparaît bien sur vos relevés bancaires mais que celui-ci ne nous a pas été communiqué par votre banque (cas rarissime).
- Si le VRT est bien présent mais non rapproché automatiquement par nos soins avec le RSP concerné, il conviendra alors de nous en aviser afin que nous puissions valider la nouvelle source (nouveau libellé bancaire) pour les prochains retours.

```
RESOBANK du 09/02/06
RBN                  RSP(1) DE PLUS DE 30 JOURS
SANS CORRESPONDANCE DE VIREMENT
-------------------------------------------------
JOUR   ORGANISME       LOT    DATE    MONTANT
COMPTA.                        TRANS.
-------- -------------- ---- -------- ---------
26/12/05 AIR FRANCE      815 23/12/05      3.02
26/12/05 AIR FRANCE      806 22/12/05      9.65
20/12/05 AMPLI           726 17/12/05     11.16
20/12/05 AMPLI           698 16/12/05     22.75
27/12/05 AMPLI           829 24/12/05      4.56
26/12/05 BNP PARIBAS     791 21/12/05      9.15
20/12/05 CNMSS A         544 17/12/05      3.73
20/12/05 CNMSS A         560 19/12/05     38.00
26/12/05 COFRETH         790 21/12/05     15.44
19/12/05 CREDIT LYONNAI  650 14/12/05     20.26
26/12/05 CREDIT LYONNAI  800 22/12/05     14.57
```

? QUE FAIRE SI VOUS N'AVEZ AUCUNE TRACE DE PAIEMENT BANCAIRE

- Vous devez contacter en priorité les organismes concernés pour vérifier si le virement a bien été effectué sur votre compte bancaire afin d'en connaître le montant.
- Vous pourrez ainsi rapprocher manuellement le RSP concerné avec le(s) VRT ou solder manuellement le RSP avec le motif requis.
- Si vous ne disposez pas d'une connexion Internet pour accéder à notre site web www.resopharma.fr pour utiliser l'interface Résobank, vous devrez contacter la Hotline de Résopharma au 0820 20 12 29 (n°indigo 0,075€/min quel que soit le lieu d'appel) ou envoyer au 01 48 13 71 69 à l'attention du service SUPPORT un fax reprenant les informations concernées afin que nous puissions procéder aux rapprochements ou aux soldes manuels des informations que vous nous communiquerez.

RBV : Liste des virements VRT sans correspondance RSP

Cette liste fait état de tous les virements VRT reçus pour lesquels aucune correspondance RSP n'a été retrouvée par le système.

Il convient par conséquent de vérifier :

- Si le(s) lot(s) concerné(s) fait (font) l'objet d'un simple retard dans la restitution du RSP et que cette absence sera comblée dans les jours à venir.
- Si le(s) lot(s) concerné(s) a (ont) fait l'objet d'un avis de règlement papier envoyé récemment par l'organisme (exemple si les factures ont été rejetées dans un premier temps puis réglée dans un second temps) et que l'organisme ne renverra par conséquent aucun RSP.
- Si le VRT concerne des informations qui n'ont pas de lien direct avec la télétransmission (virements Grossistes, laboratoires, tutelles, etc.)
- Si le VRT correspond au remboursement d'un Accident du travail.

RESOBANK du 09/02/06
RBV
VIREMENTS SANS CORRESPONDANCE RSP(1)

DATE OPERAT	LIBELLE BANQUE	MONTANT
27/01/06	C.P.A.M. GRENOBLE	18.09
03/02/06	CTE 508 DE LA M.G.E.T.	5.70
03/02/06	CTE 523 DE LA M.C.F.	80.20
18/01/06	CTE 533 MUT A.E	18.80
17/01/06	F. M. P.	274.85
23/01/06	F. M. P.	185.16
24/01/06	F. M. P.	132.20
01/02/06	F. M. P.	138.04
23/01/06	M.C.V.P.A.P.	46.29
24/01/06	MGEN	7.88
30/01/06	MGEN	2.96
03/02/06	MGEN	10.02
03/02/06	MGP CENTRE 603	5.54
03/02/06	MGP CENTRE 603	28.45
03/02/06	MGP CENTRE 603	29.53
06/02/06	MGP CENTRE 603	1.98
06/02/06	MGP CENTRE 603	5.20

? QUE DEVEZ VOUS FAIRE

- Vous devez rapprocher manuellement le(s) VRT concerné(s) avec le(s) RSP que vous aurez su identifier (non rapproché(s) à cause d'une différence au niveau du montant).
- Vous devez pointer manuellement les VRT avec le motif requis, pour lesquels vous avez reçu un bordereau de règlement par courrier de l'organisme et ce en ayant l'assurance que celui-ci n'a plus (ou pas) la possibilité de faire un retour électronique (RSP) pour justifier du règlement bancaire.

- Si vous ne disposez pas d'une connexion Internet pour accéder à notre site web www.resopharma.fr pour utiliser l'interface Résobank, vous devrez contacter la Hotline de Résopharma au 0820 20 12 29 (n°indigo 0,075€/min quel que soit le lieu d'appel) ou envoyer au 01 48 13 71 69 à l'attention du service SUPPORT un fax reprenant les informations concernées afin que nous puissions procéder aux rapprochements ou aux pointages manuels des informations que vous nous communiquerez.

RBHR : Liste des RSP Hors rapprochement

Cette liste fait état de tous **les RSP soldés manuellement depuis la dernière transmission** et/ou des nouveaux RSP pour un organisme qui ont été soldés automatiquement suite à un solde manuel antérieur pour ce même organisme avec le motif « **TJS** » (toujours solder).

```
RBHR

RESOBANK du 09/02/06
RSP HORS RAPPROCHEMENT
------------------------------------------------------------
JOUR    ORGANISME         LOT   DATE      MONTANT   MOTIF
COMPTA                          TRANS
-------- --------------- --- -------- --------- ------------
```

RBHV : Liste des VRT Hors rapprochement

Cette liste fait état de tous **les VRT pointés manuellement depuis la dernière transmission** et/ou des nouveaux VRT pour un organisme qui ont été pointés automatiquement suite à un pointage manuel antérieur pour ce même organisme avec le motif « **TJP** » (toujours pointer).

```
RBHV

RESOBANK du 09/02/06
VIREMENTS HORS RAPPROCHEMENT
------------------------------------------------------------
DATE    LIBELLE                          MONTANT  MOTIF
OPERAT
-------- ------------------------------ --------- ---------
```

RBSV : Liste des virements VRT épurés

Cette liste fait état des VRT non traités depuis 90 jours (manuellement ou automatiquement).

```
RBSV

RESOBANK
RBSV                VIREMENTS          EPURES
Depuis le 09/02/06
------------------------------------------------------------
```

RBS : Liste des RSP épurés

Cette liste fait état des RSP non traités depuis 90 jours (manuellement ou automatiquement).

```
RBS

RESOBANK
RBS                RETOURS DE PAIEMENT EPURE
depuis le 09/02/06
------------------------------------------------------------
```

LEXIQUE RESOBANK :

- **ANNUL** : Fonction permettant d'Annuler un rapprochement effectué automatiquement, un rapprochement manuel, un solde ou un pointage manuel.

- **AUB** (**AU**TRE **B**ANQUE) : Motif de solde (automatique ou manuel) d'un retour informatique (RSP) reçu dont le virement a été effectué sur un autre compte bancaire auquel nous n'avons pas accès.

- **AVIS DE REGLEMENT OU RSP** : Le RSP représente le type de retour informatique restitué par l'organisme (**R**ejet, **S**ignalement et **P**aiement) suite à la télétransmission effectuée sur un lot.

- **AMC** : **A**ssurance **M**aladie **C**omplémentaire.

- **AMO** : **A**ssurance **M**aladie **O**bligatoire.

- **AT** : **A**ccident du **T**ravail.

- **DATE COMPTABLE (JOUR COMPTABLE)** : Date de liquidation des demandes de remboursements acceptées par l'Assurance Maladie. Elle correspond en général à la date d'établissement et d'émission du virement vers l'établissement bancaire du PS, le RSP est donc directement généré suite à cet ordre de virement. Cette date peut être antérieure ou postérieure à la date d'opération bancaire. (Date de l'ordre de VRT fait par l'organisme)

- **DATE D'OPERATION** : Date à laquelle le virement VRT a été effectué sur le compte bancaire du Professionnel de Santé. (Date effective du VRT bancaire).

- **DATE DE TRANS** : Date à laquelle la télétransmission du lot a été effectuée par le Professionnel de Santé.

- **N° RSP** : Numéro affecté par RESOBANK à un retour informatique (RSP). ***(Réf. Chap. III : Liste des lots non rapprochés)***

- **N° VRT** : Numéro affecté par RESOBANK à un virement bancaire (VRT). ***(Réf. Chap. III : Liste des lots non rapprochés)***

- **PCH** (**P**AIEMENT PAR **CH**EQUE) : Motif de solde (automatique ou manuel) d'un retour informatique (RSP) reçu dont le règlement a été effectué par chèque bancaire ou postal.

- **PS** : **P**rofessionnel de **S**anté.

- **SRBE** : **R**ESO**B**ANK (RB) **E**tat (E) **S**ans RSP (S) ; Terme technique interne à Resopharma désignant les lots transmis il y a plus de 15 jours en attente de RSP. ***(Réf. Chap. IV : Les lots en attente de RSP)***
  Ces lots ne sont ni soldés ni rejetés informatiquement par l'organisme concerné.
  RESOBANK peut toutefois retrouver une correspondance bancaire (VRT).

- **RBE** : **R**ESO**B**ANK (RB) **E**tat (E) ; Terme technique interne à Resopharma désignant la liste des rapprochements effectués automatiquement par le système RESOBANK. ***(Réf. Chap. II : Les rapprochements automatiques)***

- **RBN** : **R**ESO**B**ANK (RB) **N**on rapprochés (N) ; Terme technique interne à Resopharma désignant le(s) RSP sans correspondance de virement (VRT) depuis plus de 30 jours. ***(Réf. Chap. IV : Les lots en attente de RSP)***
  RESOBANK ne retrouve aucun virement qui puisse correspondre avec un ou plusieurs RSP.

- **RBV** : **R**ESO**B**ANK (RB) **V**irement (V) ; Terme technique interne à Resopharma désignant les virements (VRT) sans correspondance de RSP. ***(Réf. Chap. IV : Les lots en attente de RSP)***
  RESOBANK ne retrouve aucun RSP qui puisse correspondre avec un ou plusieurs virements (VRT) reçus sur le compte bancaire.

- **RBHR** : **R**ESO**B**ANK (RB) **H**ors **R**approchement (HR) ; Terme technique interne à Resopharma désignant les RSP rapprochés ou soldés manuellement. ***(Réf. Chap. VI : Les rapprochements manuels ; Chap.VII : Les lots sans RSP soldés)***

- **RBHV** : **R**ESO**B**ANK (RB) **H**ors **V**irement (HV) ; Terme technique interne à Resopharma désignant le tableau des Virements (VRT) rapprochés ou pointés manuellement. ***(Réf. Chap. VI : Les rapprochements manuels)***

- **RBS** : **R**ESO**B**ANK (RB) **S**upprimés (S) ; Terme technique interne à Resopharma désignant le(s) RSP sans correspondance de virement (VRT), épurés au bout de 90 jours.

- **RBSV** : **R**ESO**B**ANK (RB) **V**irements **S**upprimés (SV) ; Terme technique interne à Resopharma désignant les virements (VRT) sans correspondance de RSP, épurés au bout de 90 jours.

- **RSP** : **R**ejet **S**ignalement **P**aiement ; Terme technique désignant le retour informatique.
  Il fait généralement référence au paiement.

- **TJP** (**T**OU**J**OURS **P**OINTER) : Motif de pointage automatique ou manuel d'un virement (VRT).
  Ce motif est souvent utilisé lorsque le virement perçu sur le compte bancaire du PS ne concerne pas directement la télétransmission (Exemples : Virements de Fournisseurs, Laboratoires, Organismes de tutelle, etc.).
  Chaque nouveau virement reçu pour ce même organisme sera ainsi automatiquement pointé par RESOBANK ***(Réf. Chap. VIII : Table des affectations manuelles)***

- **TJS** (**T**OU**J**OURS **S**OLDER) : Motif de solde automatique ou manuel d'un RSP.
  Ce motif peut être utilisé lorsque :
  - Le RSP n'a pas de lien direct avec la télétransmission.
  - L'organisme payeur ne paie jamais par virement mais toujours par chèque.
  - L'organisme payeur effectue toujours le virement sur un autre compte bancaire non connu de RESOBANK. **(Réf. Chap. VIII : Table des affectations manuelles)**

- **VRT** : Virement bancaire constaté sur le compte bancaire désigné pour RESOBANK.